

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N° 2023-111

Objet : Schéma Directeur de la Vie Etudiante 2024-2028.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 718-4 ;
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de Mme Laetitia COCHIN, Vice-présidente Vie Universitaire et de Campus ;

Approuve le Schéma Directeur de la Vie Etudiante 2024-2028 comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 20 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26**

Fait à Nice, le 28 novembre 2023

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-111**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 18 décembre 2023
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 18 décembre 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

SCHÉMA DIRECTEUR

de la

Vie Étudiante



Réalisé avec le concours de :



Solutions Campus
Clotilde Marseault



StratES Conseil
Lucy Veisblat



et le **Cabinet Latitude**
François Plantard
Mathieu Omhovere

Table des matières

7 I. CONTEXTE GÉNÉRAL

7 1. Présentation d'Université Côte d'Azur

7 2. Le contexte réglementaire et local

8 3. Méthodologie

10 II. ÉLÉMENTS NOTABLES DE LA VIE ÉTUDIANTE

10 1. Points forts

10 1.1 Une vie étudiante très riche et partenariale

10 1.2 Un cadre de vie très favorable aux activités de vie étudiante

10 1.3 Un modèle économique performant

11 2. Pistes d'amélioration

11 2.1 Une identité à affirmer

11 2.2 Des services de base à améliorer

11 2.3 Une gouvernance interne et externe à stabiliser

12 III. CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

12 1. Effectifs par structure de formation d'Unica

13 2. Inscriptions d'étudiants d'établissements composantes et partenaires

13 3. Inscriptions par régime d'inscription et par type de diplôme

13 4. Effectifs par sites

14 5. Mobilité internationale entrante et sortante

14 6. Nombre d'étudiants en situation de handicap et évolution

14 7. Logement des étudiants

15 8. Pratiques sportives des étudiants

16 9. Pratiques culturelles des étudiants

16 10. La santé des étudiants

17 11. La précarité des étudiants

17 12. Emplois étudiants à l'université

18 13. Vie associative

18 14. Les étudiants engagés

19 IV. SPÉCIFICITÉS ET ORGANISATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

19 1. La Direction de la Vie Universitaire

19 2. L'Engagement center

19 3. Le Centre de santé

19 4. UniCA Sport

20 5. La Direction de la Culture

20 6. L'usage de la CVEC

22 V. FICHES ACTIONS

23 **Axe 1 : Mieux accueillir les étudiants et favoriser la création de liens entre eux**

23 1.1 Mettre en œuvre le schéma directeur de la vie étudiante

25 1.2 Développer un guichet unique itinérant avec les étudiants ambassadeurs

27 1.3 Généraliser le tutorat et le parrainage

29 1.4 Généraliser les délégués de promotion

31 1.5 Généraliser les actions de lutte contre la précarité

33 1.6 Améliorer et adapter l'accueil de tous les primo-arrivants
(primo-entrants et étudiants en mobilité)

36 **Axe 2 : Aménager des espaces favorables aux conditions de vie étudiante**

36 2.1 Poursuivre les aménagements des espaces extérieurs des campus

38 2.2 Rénover l'ensemble des sanitaires de l'université

40 2.3 Développer les lieux de vie étudiants sur tous les campus (foyers, MDE,
locaux associatifs, installations sportives en libre accès) et encourager
la mixité des usages dans les lieux existants (BU, RU)

42 2.4 Améliorer la gestion des installations de vie étudiante

44 **Axe 3 : Améliorer l'expérience étudiante**

44 3.1 Soutenir et promouvoir l'égalité et la diversité des étudiants
et des étudiantes

46 3.2 Poursuivre les enjeux écologiques

49 3.3 Assurer une pause méridienne d'au moins une heure

51 3.4 Organiser des activités favorisant les rencontres à l'échelle de chaque
ville universitaire

53 3.5 Prendre en compte l'avis des étudiants dans la réalisation d'actions ou
de projets qui leurs sont dédiés

55	Axe 4 : Optimiser la communication sur la vie étudiante
55	4.1 Mieux faire connaître les aides et les services aux étudiants
57	4.2 Communiquer sur toutes les réalisations financées par la CVEC
59	4.3 Améliorer la communication par mail avec les étudiants
61	4.4 Poursuivre le déploiement de l'intranet étudiant
63	4.5 Créer une mascotte pour l'université
65	Axe 5 : Développer les services aux étudiants
65	5.1 Développer des actions sport-santé sur l'ensemble des sites
67	5.2 Élargir les horaires d'ouverture du centre de santé universitaire
69	5.3 Développer les sorties UniCA Sport et en faciliter l'inscription pour le plus grand nombre
71	5.4 Poursuivre le recours aux emplois étudiants et améliorer le process de rémunération
73	5.5 Développer et encourager des modes de déplacement durables
76	5.6 Poursuivre l'accès à une pratique culturelle valorisante
78	Axe 6 : Favoriser l'engagement étudiant
78	6.1 Former les élus et les associations étudiantes
80	6.2 Clarifier, harmoniser et mieux informer sur les critères et les validations de l'engagement étudiant
82	6.3 Mieux repérer et accompagner les étudiants à besoins spécifiques
84	6.4 Permettre à toutes les associations étudiantes de l'université d'y être domiciliées
86	Axe 7 : Fluidifier la gouvernance interne et externe de la vie étudiante
86	7.1 Développer les liens entre tous les acteurs de la vie étudiante, à l'échelle de l'université et formaliser les temps de rencontre
88	7.2 Développer les échanges entre les DAC, les composantes et la DVU
90	7.3 Définir l'usage et le cahier des charges de chaque restaurant universitaire
92	7.4 Formaliser les échanges et les temps de rencontre avec les collectivités territoriales sur la vie étudiante
94	VI. ANNEXES
94	Liste des personnes rencontrées
94	Synthèse de l'enquête réalisée auprès de la communauté étudiante d'Université Côte d'Azur

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

25



I. Contexte général

1. Présentation d'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur a été créée en janvier 2020 avec un statut d'Université expérimentale. Elle est lauréate du label national majeur d'initiative d'excellence «IDEX» qui la positionne parmi les 9 universités françaises «IDEX» intensives en recherche et à fort rayonnement international.

Avec une forte dimension pluridisciplinaire, structurée en composantes internes novatrices dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance.

Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Si la majorité de sa population de 35 000 étudiants est concentrée sur les différents campus de la ville de Nice, l'université compte au total 16 campus et 19 sites situés entre Menton à l'Est, la Seyne-sur-Mer à l'Ouest, et Grasse dans l'arrière-pays.

Cette dispersion géographique présente à la fois un atout – celui de la diversité des sites et des possibilités d'activités, notamment de sports de plein air – et un défi – celui d'offrir à tous les étudiants de l'établissement une offre de vie étudiante comparable.

2. Le contexte réglementaire et local

La loi Fioraso du 22 juillet 2013, codifié par l'article L. 718-4 du Code de l'éducation indique que :

- L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L.718-3, élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires, un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires.
- Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives.
- Il est transmis à l'État et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement mentionné à l'article L. 711-1.

À partir de 2014, une partie des Communautés d'universités et d'établissements (Comue) réalise ces projets d'amélioration de la vie étudiante. Un schéma directeur de la vie universitaire, issu d'une grande consultation est adopté en 2017 au sein de l'Université de Nice Sophia Antipolis et donne lieu à la création de la Direction de la Vie universitaire en janvier 2018.

En 2018, la « Loi Orientation et Réussite étudiante (ORE) » crée pour la première fois une « contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé

réalisées à leur intention » (Art. L841-5 du Code de l'Éducation). Dénommée « Contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC), c'est la première fois en France que la totalité d'un produit d'une contribution étudiante est exclusivement réservée à financer des actions de vie étudiante.

Après seulement un an de fonctionnement de la CVEC, la crise sanitaire de 2020 souligne la nécessité pour les établissements de s'approprier la vie étudiante comme enjeu stratégique et d'en faire un axe de développement à part entière.

En juillet 2021, à l'occasion de plusieurs prises de parole publiques, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation donne une nouvelle impulsion à la nécessité de réaliser des schémas directeurs qu'elle nomme schéma directeur de vie et de bien-être étudiant. Ceci est réaffirmé en août 2022 par la nouvelle ministre. Ces schémas doivent être portés au niveau de chaque université et annexés au contrat d'établissement. En novembre 2022, des dialogues territoriaux de la vie étudiante, portés par les rectorats, sont encouragés. En PACA, la rectrice déléguée à l'enseignement supérieur organise des ateliers dans toutes les villes universitaires pour construire une coordination territoriale visant à l'amélioration des conditions de vie et d'études.

Le rapport d'évaluation du HCERES sur la sortie d'expérimentation d'UniCA, publié en janvier 2023, fait état d'une dynamisation considérable de la vie étudiante, notamment au travers d'une pleine mobilisation de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour le développement des actions à destination des étudiants, de la création de services communs et de la mise en place d'actions sportives, culturelles ou associatives accessibles aux étudiants de tous les établissements d'UniCA. La délivrance d'une carte d'étudiant commune, donnant accès à ces services, favorise grandement le sentiment d'appartenance à UniCA.

Afin de consolider, valoriser et développer l'offre de vie étudiante actuelle, l'équipe présidentielle a souhaité, pour la période 2024-2028, se doter d'un schéma directeur de la vie étudiante. Elle a sollicité l'appui d'un cabinet de conseil externe spécialiste de la vie étudiante, Solutions Campus, accompagné de StratES Conseil et du cabinet Latitude. La réalisation de ce schéma s'est déroulée tout au long de l'année 2023.

3. Méthodologie

Université Côte d'Azur a fait le choix de faire appel à un cabinet de conseil pour :

- > Apporter un regard extérieur et objectif ;
- > Établir un état des lieux mettant en avant les forces et faiblesses en matière de vie étudiante et de campus ;
- > Fournir un focus sur les campus délocalisés ;
- > Aboutir à l'identification des axes et thématiques du SDVE ;
- > Adopter une approche centrée sur l'utilisateur
- > Et dégager du temps aux équipes de la DVU afin de poursuivre leurs missions pendant la rédaction du schéma.

Afin de d'accompagner la réalisation de ce schéma directeur, les consultants ont adopté la méthodologie suivante :

- > Une lecture des documents ressources sur la vie de campus, fournis par l'université ou disponibles en ligne : les rapports d'activité des services, les évaluations HCERES, les comptes-rendus des conseils, commissions ou instances, le projet d'établissement, les données existantes, etc.
- > La présence sur site de deux consultantes la semaine du 6 au 10 février 2023, durant laquelle elles ont visité les principaux campus de l'université et ont mené

des entretiens avec les membres de la communauté universitaire de l'université (enseignants, administratifs, étudiants) acteurs de la vie étudiante (liste en annexe). Les entretiens suivants se sont déroulés en visio-conférence avec d'autres membres de la communauté universitaire et les collectivités.

- > Un focus group de deux heures, le 9 février 2023 composé de 13 étudiants volontaires (10 femmes et 3 hommes) de diverses composantes qui ont exprimé leurs attentes et fait part de leurs propositions autour des thématiques suivantes : sport, culture, engagement et vie associative, santé, accueil et connaissance de l'université, aides sociales, logement, restauration, transports, emploi, rythmes universitaires, développement durable.
- > La réalisation d'une enquête en ligne auprès de tous les étudiants de l'établissement, portant sur leurs pratiques et leurs attentes en matière de vie étudiante, en fonction des différents sites. (Résultats en annexe). Cette enquête s'est déroulée sur quatre semaines, du 6 mars au 7 avril 2023, et a recueilli 3049 réponses soit environ 8,7 % de la population étudiante.
- > L'analyse des entretiens et de l'enquête et la proposition d'axes de travail.

- > La rédaction de fiches-actions et du schéma directeur. Cette dernière étape s'est déroulée sur plusieurs mois afin de permettre des allers-retours entre les consultants et les acteurs concernés pour que la rédaction soit la plus fidèle à la réalité et à la volonté politique de l'université.

Deux instances ad hoc ont été mises en place pour suivre le travail, piloter le projet et maîtriser les délais :

- > Un Comité de suivi, composé de
 - La VP Vie Universitaire et de Campus : Laetitia Cochin,
 - Le Directeur Vie Universitaire et de Campus : Pierre Barone,
 - La Directrice-adjointe Vie Universitaire et de Campus : Myriam Fehly
 - Et des consultants.

Ce Comité de suivi s'est réuni en moyenne tous les 15 jours pendant la durée d'élaboration du schéma directeur.

- > Un Comité de pilotage, composé des membres du comité de suivi ainsi que :
 - Du VP Étudiant : Rémy Bruny,
 - Du VP Formation : Stéphane Azoulay,
 - De la VP Développement international et relations extérieures : Cécile Sabourault,
 - Du VP Culture et Société : Sylvain Lizon,
 - Du VP Politique Handicap : Pierre Crescenzo
 - Du VP Politique Santé : David Darmon
 - De la VP Politique Sociale, Égalité-Diversité : Véronique Van de Bor
 - Du DGS : Régis Brandinelli,
 - De la Directrice Communication et Marque : Anne-Sophie Peyran,
 - De la coordinatrice du Centre de Santé Universitaire : Coralie Carbonnell
 - Du Directeur de la Culture : Julien Gaertner
 - Du Chargé de mission Engagement étudiant : Davy Lorans (jusqu'en septembre 2023)
 - De la Chargée de mission Éco-Responsable : Émilie Demoinet,
 - De la Directrice du Crous de Nice-Toulon : Mireille Barral

Ce Comité de pilotage s'est réuni en moyenne une fois par mois pendant la durée d'élaboration du schéma directeur.

II. Éléments notables de la vie étudiante

1. Points forts

1.1 Une vie étudiante très riche et partenariale

La vie étudiante, qu'elle soit portée par les associations étudiantes, les services de l'université ou les collectivités, en particulier la ville de Nice, est très riche et les propositions sont nombreuses que ce soit sur les activités sportives, culturelles ou en termes d'accompagnement médical, psychologique ou social des étudiants les plus fragiles. Par ailleurs, la Face O6, fédération des associations étudiantes du territoire est très bien implantée et porte un grand nombre de projets par et pour les étudiants. Enfin l'Idex obtenu par l'université a permis le développement de l'Engagement center, structure singulière dans le paysage universitaire français qui permet d'encourager et de valoriser l'engagement citoyen des étudiants en créant de nombreux partenariats avec les acteurs de la cité.

1.2 Un cadre de vie très favorable aux activités de vie étudiante

Même si c'est une évidence de le rappeler, l'université bénéficie d'un climat et d'une situation géographique exceptionnels, entre mer et montagne, et d'un environnement culturel dynamique, notamment à Nice et à Cannes. Cela a un fort impact sur la qualité de vie étudiante avec une grande diversité d'activités possibles tout au long de l'année. Par ailleurs, les nombreux espaces extérieurs des différents campus peuvent être utilisés une grande partie de l'année contrairement à beaucoup d'autres universités en France. Ce potentiel, qui mériterait d'être encore plus exploité, permet de proposer des solutions alternatives aux espaces de travail ou de repos habituels et de transformer les espaces extérieurs en véritables lieux de vie.

1.3 Un modèle économique performant

Université Côte d'Azur, grâce à une volonté politique forte, a su développer un modèle économique pertinent qui lui permet d'ouvrir une grande partie de ses nombreux équipements à d'autres acteurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés par les étudiants. Même si cela nécessite certains investissements en ressources humaines, cette stratégie permet de dégager des ressources propres qui peuvent être rapidement réinvesties dans l'entretien et la création de nouveaux espaces. Cette solution n'est que très peu développée dans les universités et mériterait de servir d'exemple à d'autres établissements en recherche de modèle économique.

2. Pistes d'amélioration

2.1 Une identité à affirmer

Université Côte d'Azur est un établissement encore récent constitué d'un ensemble de structures de formation dont les statuts diffèrent. Cette organisation, pertinente du point de vue de la recherche et de la reconnaissance internationale, est mal comprise de la part des étudiants qui se sentent appartenir avant tout à une formation et à un campus avant de se reconnaître comme étudiants d'Université Côte d'Azur. Cette problématique est partagée par d'autres établissements publics expérimentaux (EPE) récents et devrait s'améliorer au cours du temps mais il est important de poursuivre les efforts sur ce point pour renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à leur établissement. Enfin, il est urgent de clarifier les différents droits et accès aux services des étudiants de l'université car ils peuvent légèrement différer selon le statut de leur structure de formation ; cela rend difficile la compréhension et la communication sur les services disponibles à l'ensemble des étudiants et peut conduire à de la frustration ou à du non-recours de la part des étudiants.

2.2 Des services de base à améliorer

Lors du focus group réalisé dans le cadre de ce schéma, les étudiants ont salué la qualité de la vie étudiante de l'université mais ont été unanimes à déplorer l'état de certains équipements, notamment les sanitaires qui sont, sur certains sites, en très mauvais état ou hors d'usage et ne permettent plus une utilisation normale. Même si cela n'est pas directement lié à la vie étudiante, les impacts sur celle-ci sont nombreux : baisse de la fréquentation des campus tout au long de la journée, incidences sur la santé, image dégradée de l'université. Ce problème est connu mais les solutions financières pour y faire face sont longues à être trouvées ce qui est compliqué à comprendre pour les étudiants et les conduit à penser que ce problème n'est pas prioritaire pour l'université.

2.3 Une gouvernance interne et externe à stabiliser

L'ensemble des acteurs rencontrés dans le cadre de ce schéma sont unanimes pour reconnaître l'importance de la qualité de la vie étudiante pour les étudiants et leur réussite académique. Malgré cela, il manque des espaces de rencontre avec l'ensemble de ces acteurs, notamment internes à l'université pour échanger sur les différentes problématiques singulières à chaque campus. Cela permettrait également de démultiplier des actions innovantes ou qui fonctionnent sur un campus mais qui n'ont pas l'occasion d'être partagées. Les échanges avec les acteurs externes à l'université semblent plus fluides, notamment organisés par le rectorat et grâce aux bonnes relations interpersonnelles qui peuvent exister mais elles sont nécessaires à formaliser pour leur assurer une stabilité dans le temps et dépasser le cadre des relations informelles.

III. Caractéristiques des étudiants d'Université Côte d'Azur

1. Effectifs par structure de formation d'Unica

Nom de la structure de formation	Effectifs 2022-2023 en inscription principale	% de femmes	% de boursiers
Médecine	6180	75,19	6,62
Portail Lettres, langues, Art, Communication	3069	72,11	42,26
Portail Sciences, ingénierie, technologie, environnement	2701	32,32	27,10
Portail Sciences humaines et sociales	2617	73,40	38,33
IUT (Nice/Sophia/Cannes/Menton)	2357	47,86	26,05
Portail Eco-gestion	2139	50,35	30,34
Portail droit	1947	69,34	38,98
Portail Staps	1430	28,11	33,50
LEXSOCIETE	1403	65,07	17,68
Polytech Nice Sophia Antipolis	1345	30,26	22,60
CREATES	1151	70,55	15,03
INSPE	1143	72,62	26,68
Portail Science et vie	1084	70,39	39,76
IAE-Graduate School of Management	1038	57,32	7,32
ELMI	789	57,41	13,05
SPECTRUM	787	30,88	10,93
HEALTHY	759	73,25	18,97
DS4H	729	25,79	6,45
Odontologie	601	58,57	9,65
ODYSSÉE	421	69,36	23,75
LIFE	360	68,33	14,44
IDPD	84	79,76	5,95
IMREDD	19	57,89	0
Neuromod	12	83,33	33,33
Autres	878	65,60	/
Total général	35 043	59,81	22,76

Le pourcentage de boursiers à Université Côte d'Azur est de 22,76 % sur toutes les formations. Il atteint 33,46 % si on supprime les étudiants inscrits selon des modalités qui ne donnent pas droit à la bourse sur critères sociaux (apprentissage, formation continue, étudiants internationaux ...). Ce taux est en deçà de la moyenne nationale dans les universités qui est de 39,1 % dans les formations ouvrant droit à bourses¹ et de la moyenne académique qui est de 35,2 %. Le tableau ci-dessus illustre néanmoins une très grande hétérogénéité en fonction des filières de formation.

2. Inscriptions d'étudiants d'établissements composantes et partenaires

Nom de l'établissement	Effectifs 2022-2023
IFSI	2 939
CPGE	1 412
ESRA	343
IFMK	288
Villa Arson	112
PNSD	43
Total	5 137

3. Inscriptions par régime d'inscription et par type de diplôme

Régime d'inscription ou type de diplôme	Effectifs en 2022-2023	Pourcentage par rapport à l'effectif total
Formation initiale hors apprentissage	30 271	85,30 %
Formation continue hors contrat de professionnalisation	2 521	7,10 %
Contrat d'apprentissage	2 145	6,04 %
Reprise d'études non financée sans convention	377	1,06 %
Contrat de professionnalisation	172	0,48 %
Total	35 486	100 %

4. Effectifs par sites

Sites	Nombre d'inscriptions principales en 2022-2023	Pourcentage par rapport à l'effectif total
Carlone	7 651	21,56 %
Pasteur (dont IFSI)	6 251	17,62 %
Valrose	5 440	15,33 %
Saint Jean d'Angely	4 760	13,41 %
Trotabas	3 504	9,87 %
Sophia Tech	2 367	6,67 %
STAPS	1 674	4,72 %
Fabron	1 366	3,85 %
Liégard/ Georges V	1 037	2,92 %

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/nf-sies-2023-20-29364.pdf>

G. Méliès / Cannes	595	1,68 %
IFMK	288	0,81 %
IMREDD	163	0,46 %
Menton	129	0,36 %
Villa Arson	112	0,32 %
La Seyne / Toulon	106	0,30 %
PNSD	43	0,12 %
Total	35 486	100 %

5. Mobilité internationale entrante et sortante

Années	Nombre d'étudiants internationaux	Nombre d'étudiants en mobilité sortante
2018-2019	6 586	207
2019-2020	6 399	152
2020-2021	6 325	201
2021-2022	6 689	514
2022-2023	6 433	482

Le pourcentage d'étudiants internationaux en 2022-2023 est de 18,13 %. Il est sensiblement supérieur au taux national dans les universités qui se situe à 12,2 %.²

6. Nombre d'étudiants en situation de handicap et évolution

Années	Trouble du langage et de la parole	Trouble du psychisme	Trouble des fonctions cognitives	Trouble moteur	Trouble visuel	Trouble auditif	Autres troubles	Total
2018-2019	Les systèmes d'information ne permettaient pas de détailler les effectifs par type de trouble							461
2019-2020	548							
2020-2021	30	9	10	34	9	6	473	571
2021-2022	45	19	88	34	0	5	473	664
2022-2023	39	11	1	12	8	3	746	820

7. Logement des étudiants

Selon l'enquête réalisée dans le cadre de ce schéma directeur, les étudiants d'Université Côte d'Azur habitent majoritairement (41 %) dans une location auprès d'un particulier ou d'une agence, 31 % chez leurs parents et 19 % dans une résidence étudiante publique ou privée. Ces chiffres varient selon la situation de l'étudiant.

² https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/EESR16_ES_16/les_etudiants_en_mobilite_internationale_dans_l_enseignement_superieur/

Type de logement	Total	Boursiers	Alternants	Internationaux	Seuls	En couple
Dans une location (auprès d'un particulier ou d'une agence)	41 %	31 %	52 %	41 %	54 %	76 %
Au domicile de vos parents ou d'un de vos parents ou équivalent	31 %	35 %	31 %	15 %	-	-
Dans une résidence étudiante (publique ou privée)	19 %	28 %	11 %	31 %	40 %	4 %
Dans un logement dont vos parents ou un autre membre de votre famille sont propriétaires sans y habiter	3 %	2 %	-	1 %	5 %	6 %
Chez un membre de votre famille (autre que vos parents)	2 %	2 %	2 %	5 %	-	-
Dans un logement dont vous êtes propriétaire	2 %	-	2 %	1 %	1 %	7 %
Chez un(e) ami(e) à titre gratuit	1 %	1 %	1 %	1 %	-	7 %
Dans un foyer étudiant ou de jeunes travailleurs	1 %	-	1 %	4 %	-	-
Autres	1 %	1 %	-	1 %	-	-

Les étudiants d'Université Côte d'Azur sont assez représentatifs de l'ensemble des étudiants en France car, selon l'enquête de l'OVE de 2020³, au niveau national, 32,1% des étudiants logent chez leur parents (22,9% chez les 2, 7,5% chez leur mère, 1,7% chez leur père), 24% sont en location seule, 9,3% en location en couple, 12% en colocation ou sous-location, 4,8% dans sa propriété ou la propriété d'un proche, 12,1% en résidence universitaire et 5,7% dans un autre type d'hébergement.

8. Pratiques sportives des étudiants

Années	Nombre d'activités sportives proposées	Nombre d'étudiants pratiquant une activité sportive /an	Dont nombre de bonus sport	Nombre de sportifs de haut niveau / de bon niveau	Nombre d'étudiants licenciés dans l'association sportive
2018-2019	Les systèmes d'informations ne permettaient pas d'avoir ces chiffres			213	281
2019-2020	71	12 321	1 362	203	235
2020-2021 ⁴	62	11 474	1 176	217	257
2021-2022	73	13 245	1 683	199	463
2022-2023	78	14 173	2 132	204	507

En 2022-2023, UniCA Sport a accueilli 14 173 étudiants. Cela représente 44,29 % des étudiants inscrits à l'université.

³ <https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-CDV2020-Logement.pdf>

⁴ Chiffres à interpréter avec précaution car les activités ont été fortement impactées par le Covid

Ce chiffre témoigne du dynamisme de l'université sur ce sujet. En effet, selon l'OVE en 2020⁵, seulement 24,2% des étudiants ont utilisé des équipements ou centres sportifs de leur établissement.

Ces données sont corroborées par l'enquête réalisée dans le cadre de ce schéma où 7 étudiants sur 10 déclarent pratiquer une activité physique ou sportive. Parmi eux, 40 % effectuent cette activité avec UniCA.

9. Pratiques culturelles des étudiants

Années	Nombre d'ateliers de création artistique	Nombre d'étudiants participant aux ateliers de pratique artistique	Dont nombre de bonus culture	Nombre d'événements culturels organisés	Nombre de places de spectacle offertes aux étudiants
2018-2019	4	182	Bonus non mis en place	12	500
2019-2020	Année impactée par la crise Covid ne permettant pas d'avoir des chiffres pertinents				
2020-2021	5	70	Bonus non mis en place	10	0
2021-2022	9	130	100	43	427
2022-2023	10	280	170	55	405

Selon l'enquête réalisée après de étudiants d'Université Côte d'Azur, 54% des étudiants interrogés déclarent pratiquer une activité culturelle et 56% assistent à des événements en particulier les étudiants du site de Cannes (72% et 77%) et ceux du site de Troabas (62 % et 62 %).

10. La santé des étudiants

Années	Nombre de visites médicales	Nombre d'étudiants suivis par le service de santé	Nombre de consultations de psychologue	Nombre d'ateliers santé
2018-2019	717	7 505	537	9
2019-2020	461	Données inexistantes pendant les années Covid	567	6
2020-2021	1 209		652	0
2021-2022	1 037	7 692	893	6
2022-2023	914	7 200	1 059	8

Selon l'enquête réalisée après de étudiants, 13 % des étudiants ont déjà eu recours au Service de Santé Universitaire. Ce chiffre est très proche de la proportion de 13,1 % au niveau national en 2020⁶.

5 022/09/Fiche-CDV2020-Services.pdf

6 <https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2022/09/Fiche-CDV2020-Services.pdf>

11. La précarité des étudiants

Années	Nombre de rdv avec les assistantes sociales	Nombre d'exonérations de frais d'inscription sur critères sociaux
2018-2019	988	Les systèmes d'information ne permettaient pas de récolter ces données
2019-2020	1 054	
2020-2021	4 653	
2021-2022	3 883	1 131 dont 339 nationaux et 792 internationaux
2022-2023	2 028	674 dont 202 nationaux et 472 internationaux

12. Emplois étudiants à l'université

Années	2021-2022		2022-2023	
	Nombre de contrats	Nombre d'étudiants	Nombre de contrats	Nombre d'étudiants
Accueil	52	44	43	40
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	56	51	46	45
Tutorat	236	204	215	168
Soutien informatique	31	30	23	22
Appui aux personnels des bibliothèques et autres services	140	81	185	113
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives, sanitaires, sociales et de développement durable	27	27	66	42
Aide à l'insertion professionnelle	10	7	7	7
Promotion de l'offre de formation	15	14	17	15
Total	567	458	602	452
Nombre total d'heures	61 352		84 849	

Il faut noter également que l'université possède des agréments pour deux missions de service civique et qu'elle a conclu 11 missions de service civique en 2021-2022 et 13 en 2022-2023.

13. Vie associative

Année	Nombre d'associations étudiantes	Nombre de projets associatifs accompagnés	Subventions accordées aux projets des associations étudiantes
2018-2019	35	123	162 400 €
2019-2020	Année impactée par la crise Covid ne permettant pas d'avoir des chiffres pertinents		
2020-2021	10	8	133 266 €
2021-2022	16	28	243 999 €
2022-2023	27	41	105 981 (il manque la dernière commission de décembre)

14. Les étudiants engagés

Année	Nombre de missions proposées à l'Engagement center	Nombre d'engagements effectués	Nombre de structures partenaires	Nombre de bonus engagement délivrés
2020-2021	Année impactée par la crise Covid ne permettant pas d'avoir des chiffres pertinents			
2021-2022	125	823	47	823
2022-2023	134	895	50	895

IV. Spécificités et organisation de la vie étudiante à Université Côte d'Azur

1. La Direction de la Vie Universitaire

La Direction de la Vie Universitaire met en œuvre la politique de la vie universitaire. Elle regroupe les différents services et directions en charge du bien-être et de la vie des campus : vie sportive, santé et prévention, social, vie associative, engagement étudiant et citoyenneté, écoresponsabilité.

L'offre de la Vie Universitaire cible à la fois l'épanouissement des étudiants et celui de son personnel.

2. L'Engagement center

L'engagement center est un dispositif qui encourage et valorise l'engagement citoyen des étudiants d'Université Côte d'Azur. Mis en place dans le cadre du label Initiative d'Excellence (Idex) d'Université Côte d'Azur, il accompagne les étudiants dans l'accomplissement d'activités d'intérêt général, en complément de leur cursus et en lien avec les valeurs portées par l'université.

3. Le Centre de santé

Université Côte d'Azur s'est dotée d'un Centre de santé Universitaire ayant pour mission d'œuvrer à un accès à la santé pour tous.

Inauguré en mars 2022 sur le campus de Saint Jean d'Angely et constitué d'une équipe pluridisciplinaire de 11 professionnels, le centre propose une offre de soins qualifiée et diversifiée pour tous, notamment à destination des étudiants d'Université Côte d'Azur. Sont ainsi proposées non seulement des consultations de médecine générale, de gynécologie médicale, de médecine du sport, de nutrition mais également des consultations de médecine préventive, d'aménagement d'études pour les étudiants en situation de handicap et des consultations de soutien psychologique sans avance de frais pour les étudiants.

Le CSU accueille également le service social et assure le développement de diverses actions axées sur la prévention et la promotion de la santé avec notamment des partenariats territoriaux.

4. UniCA Sport

UniCA Sport, service des sports d'Université Côte d'Azur, participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement dans le domaine des activités physiques et sportives, en liaison avec les associations sportives universitaires, les composantes, les autres services de l'établissement ainsi qu'avec les établissements-composantes et les partenaires d'Université Côte d'Azur.

5. La Direction de la Culture

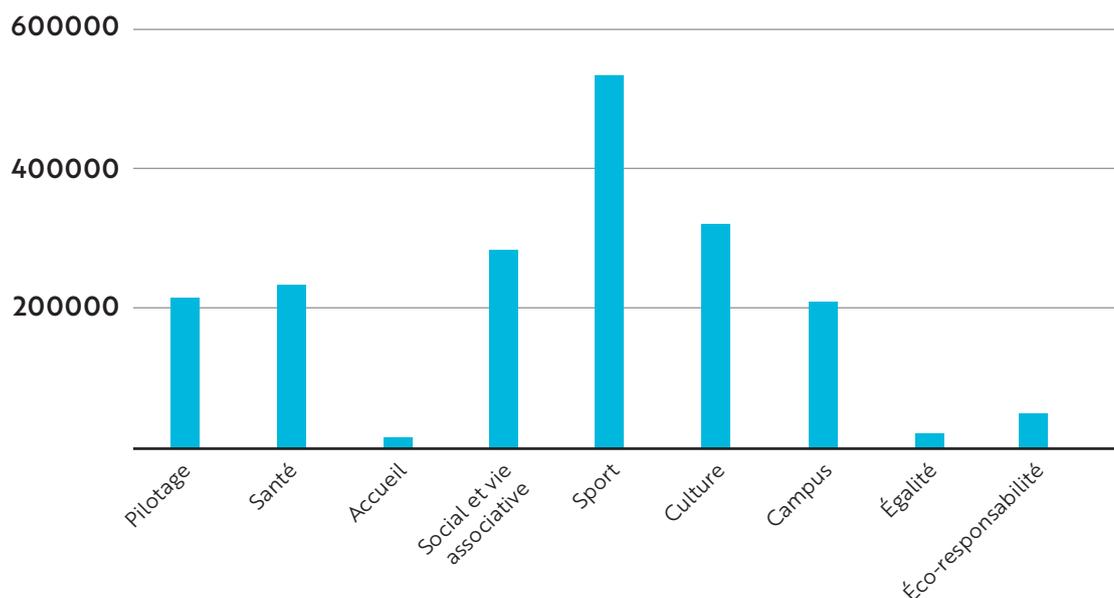
La Direction de la Culture propose chaque année une saison culturelle ambitieuse à destination des étudiants et personnels, faisant place aux artistes émergents autant qu'aux questions de société et se déployant aussi bien sur les campus et dans les salles des partenaires artistiques et culturels d'Université Côte d'Azur.

Elle propose aussi des ateliers de création, une offre de places renouvelée, un réseau d'ambassadeurs culture sur les campus en charge de la promotion de la programmation ainsi qu'un dispositif de soutien à la création.

6. L'usage de la CVEC

Depuis la mise en place de la CVEC, Université Côte d'Azur a pleinement mobilisé les moyens affectés à la vie étudiante, en consommant intégralement chaque année les financements CVEC.

En 2022, l'enveloppe de 1 879 288 euros a été répartie comme suit entre les différentes activités de la vie étudiante. On notera la part prédominante attribuée au sport : Unica a fait le choix de donner la priorité, cette année-là, aux installations sportives sur et près des campus, et notamment d'équiper des salles de musculation avec des appareils de qualité professionnelle et de multiplier le nombre de sorties sportives (mer et montagne).



Alors que de nombreuses universités peinent à dépenser les crédits attribués au titre de la CVEC, Université Côte d'Azur a dépensé l'intégralité de ses crédits CVEC depuis sa mise en place.

Un levier important a été la mise en place d'appels à projets internes à UniCA, sur une enveloppe CVEC, pour des projets ambitieux et structurants. Ces appels à projets ont permis de faire émerger des attentes et des propositions de l'ensemble de la communauté universitaire, et ont conduit par exemple à :

- L'aménagement d'un espace détente à la BU LASH, sur le campus Carlone,
- La création d'un espace Morphée à la BU Sciences, sur le campus Valrose,
- La rénovation et la modernisation du parvis, sur le campus Pasteur,
- La création d'un nouvel espace de vie sur le campus Saint Jean d'Angély.

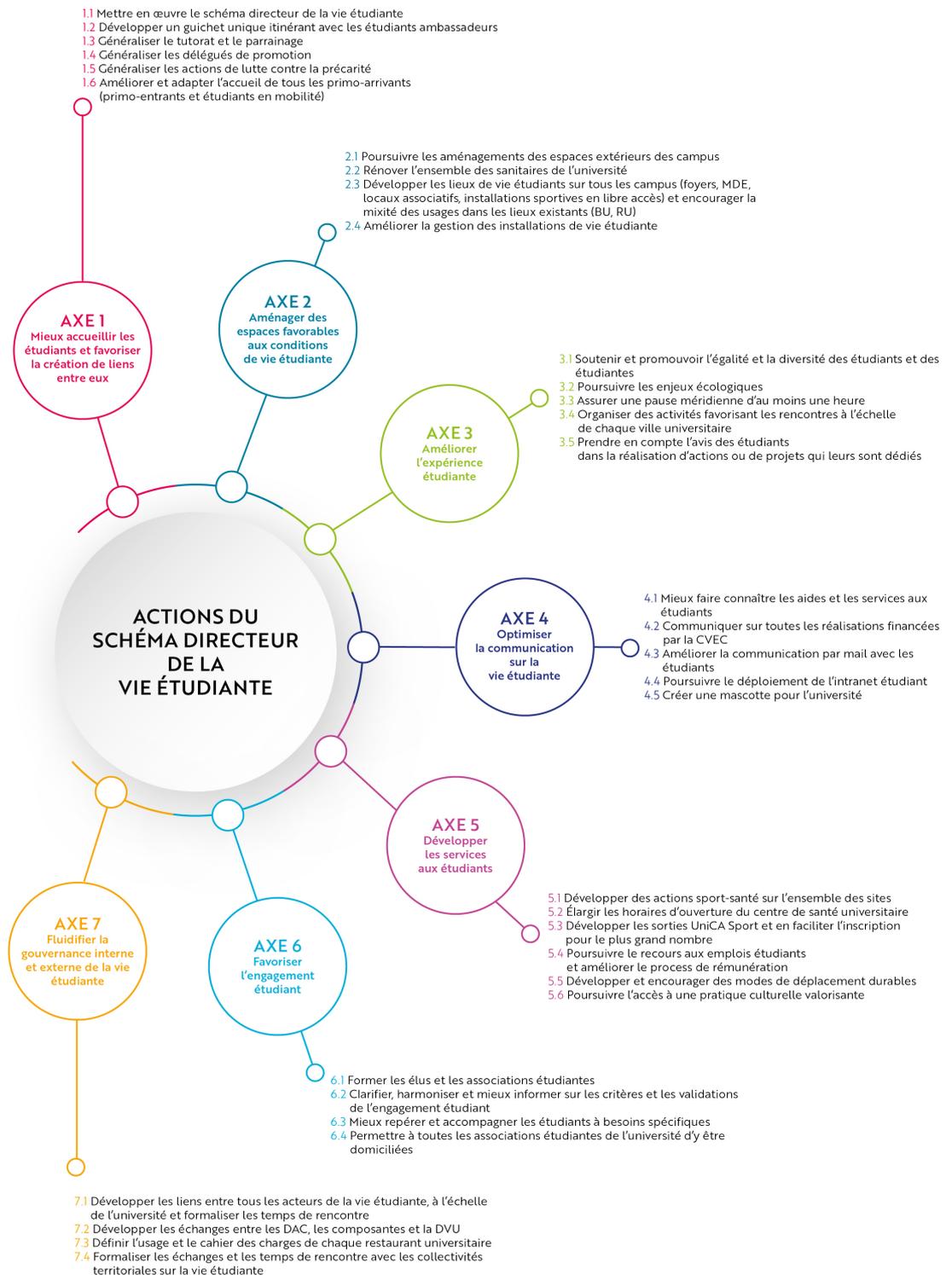
Les projets financés sur AAP peuvent être déposés par :

- Des étudiants, avec l'appui de leur BDE de campus pour la structuration et le dépôt du projet, (Liste de projets financées sur AAP)
- Des associations étudiantes,
- Des personnels de l'université, un service, ou une composante, à condition que des étudiants soient associés au processus d'élaboration du projet.

Cette approche vise à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire autour de la vie sur les campus, et contribue à créer un sentiment de collectivité et d'appartenance.

V. Fiches actions

Sur la base des conclusions du travail engagé par Université Côte d'Azur pour la rédaction de son schéma directeur de la vie étudiante, se sont dégagés sept axes d'amélioration de la vie étudiante, et pour chacun de ces axes, plusieurs actions prioritaires à mener, certaines à court terme, d'autres sur un temps plus long. Chacune de ces actions fait l'objet d'une fiche-action, qui précise, outre l'objectif de l'action, les responsables politiques et administratifs de l'action, les moyens humains et budgétaires nécessaires, le calendrier dans lequel s'inscrit l'action, les indicateurs de réussite, les facteurs de réussite et de risque et les effets induits par l'action.



Axe 1 : Mieux accueillir les étudiants et favoriser la création de liens entre eux

1.1 Mettre en œuvre le schéma directeur de la vie étudiante

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

L'ensemble des VP, services, directions et composantes d'UniCA

L'ensemble des partenaires en lien avec la vie étudiante de l'université

Description du contexte :

Lors du travail sur ce schéma, il a été remarqué la difficulté à recueillir des données factuelles sur tous les champs de la vie étudiante. Il est ainsi difficile par exemple de connaître le nombre d'étudiants réalisant des activités au sein des services, la proportion d'étudiants internationaux ou encore la répartition des étudiants en situation de handicap au sein des composantes. Cela a plusieurs conséquences importantes :

- La difficulté à mener une politique coordonnée de vie étudiante et à mesurer sa progression sans indicateur précis
- La difficulté à partager l'information sur les actions menées par les services sur la vie étudiante en interne et vers les partenaires extérieurs
- Le temps perdu à chercher et à consolider les informations pour répondre aux enquêtes, notamment ministérielles, au détriment de la réalisation des actions

Par ailleurs, les actions prévues dans le cadre de ce schéma devront nécessiter un suivi régulier par une personne en charge du sujet et par des réunions de suivi régulières.

Enfin, étant donné l'organisation de l'université, les directions de campus ont fait état de la nécessité de décliner les actions proposées par le schéma campus par campus en fonction des spécificités de chaque site.

Objectif de l'action :

Donner les outils de pilotage nécessaires à la réalisation du schéma directeur de la vie étudiante et de sa déclinaison à l'ensemble de l'université

Description détaillée de l'action :

- Transformer le comité de pilotage du schéma directeur de la vie étudiante en comité de suivi afin suivre la mise en œuvre des actions qu'elles soient réalisées au niveau central et au niveau de chaque campus. Le comité de pilotage pourra également réorienter certaines actions en fonction de leur pertinence ou des évolutions du contexte de la vie étudiante. S'assurer d'une présence suffisante d'étudiants issues des instances pour le comité de suivi.
- Co-construire un tableau de bord avec les responsables de services, les DAC et les composantes pour systématiser les remontées d'informations et suivre les variations d'activités pour orienter la politique de vie étudiante au niveau de l'Université Côte d'Azur et de l'ensemble des campus. Le tableau de bord pourra s'appuyer utilement sur les indicateurs proposés dans les fiches actions du schéma.

- Proposer aux composantes et aux DAC de s'approprier le schéma directeur de la vie étudiante en le déclinant, lorsque c'est pertinent, au niveau de chaque campus en fonction des spécificités des territoires et de la communauté étudiante.

Temporalité de mise en œuvre :

- 2024-2025 : Recrutement du responsable de suivi du schéma, construction du tableau de bord et réunion du comité de suivi
- Tout au long du schéma : Suivi du schéma et déclinaison sur chaque campus lorsque c'est pertinent

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- ETP en charge du suivi et de la mise en œuvre du schéma

Moyens budgétaires :

- Sans objet

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de comités de suivi
- Recrutement d'une personne en charge du suivi

Facteurs clés de succès :

- Mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire pour le suivi
- Prendre le temps nécessaire à la co-construction du tableau de bord pour créer des indicateurs pertinents, réalistes et ne nécessitant pas une consolidation trop complexe
- Diffuser largement les indicateurs de suivi du schéma pour valoriser le dynamisme de l'université sur la vie étudiante

Facteurs de risque :

- Manque de temps disponibles pour suivre le schéma
- Essoufflement de la dynamique liée à la construction du schéma au fil des années
- Difficulté d'appropriation du schéma par la prochaine équipe politique de l'université

Effets induits par l'action :

- Meilleure visibilité des actions de vie étudiante en interne et en externe
- Hausse du sentiment d'appartenance à l'UniCA

1.2 Développer un guichet unique itinérant avec les étudiants ambassadeurs

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)

VP Étudiant (VPE)

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Tous les services concernés par la vie étudiante

Directeurs administratifs des Campus

Direction Communication et Marque

Crous

Collectivités territoriales

Description du contexte :

La DVU a mis en place un guichet unique, au sein de la Maison de l'Étudiant, où deux étudiants accueillent et renseignent les étudiants sur l'ensemble des problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Mais peu d'étudiants connaissent ce guichet unique et peu d'étudiants, à part ceux présents au sein de la résidence universitaire de la Maison de l'Étudiant, y viennent.

Or, les étudiants réunis en focus group ont fait état d'un manque d'information, au moment de leur arrivée à l'université, tant sur les modalités d'inscription que sur l'offre de services de vie étudiante et selon l'enquête, 62 % des étudiants ont des difficultés à identifier les services et les interlocuteurs de leur établissement qui pourraient répondre à leurs différents besoins. Il apparaît ainsi que le guichet unique répond à un besoin d'information mais que sa localisation n'est pas nécessairement adaptée aux habitudes et aux contraintes des étudiants.

Objectif de l'action

Déployer le guichet unique, rassemblant l'ensemble des informations relatives à l'université, sur l'ensemble des sites de l'université.

Description détaillée de l'action :

- Réaliser le bilan du guichet unique actuel et lister les points d'améliorations
- Réunir un comité de suivi du dispositif associant les services et les DAC pour définir le déploiement des étudiants sur l'ensemble des sites en fonction de leurs spécificités
- Recruter, à la DVU, une équipe itinérante d'étudiants ambassadeurs, en s'assurant qu'ils viennent de tous les campus
- Les former, avec l'aide des services supports, à répondre aux questions les plus couramment posées par les primo-arrivants, sur les inscriptions et l'organisation des cours, sur la vie étudiante et leur permettre d'identifier chacun des acteurs pour réorienter efficacement les étudiants en cas de problématique spécifique.
- Développer pour ces ambassadeurs des outils de communication (stand, kakémono, flyers, goodies...).
- Organiser un roulement de la présence des étudiants ambassadeurs sur chaque campus, en lien avec le DAC, en tenant compte des spécificités de chaque campus et des contraintes des ambassadeurs.
- Associer les étudiants ambassadeurs aux villages étudiant sur chaque campus, en début d'année.

Temporalité de mise en œuvre :

- Au cours de l'année 2023-2024,
 - > Développer un plan de formation pour les étudiants ambassadeurs,
 - > Les recruter en s'assurant de diversifier les profils (cycle d'études, campus, formations, langues parlées...)
- À partir de la rentrée 2024-2025,
 - > Réaliser le bilan de l'année précédente et lister les points d'amélioration ;
 - > Enrichir progressivement le programme d'information ;
 - > Développer les outils de communication du guichet itinérant ;
 - > Planifier les jours de présence sur chaque campus ;
 - > Communiquer sur les dates de présence sur chaque campus.

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Étudiants ambassadeurs
- Encadrement des étudiants ambassadeurs
- Développement des outils de communication

Moyens budgétaires :

- Rémunération des étudiants ambassadeurs
- Outils de communication, vêtements boutique UniCA et création des stands itinérants

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de jours de présence des ambassadeurs sur chaque campus
- Nombre d'étudiants renseignés, via le guichet unique, par campus

Facteurs clés de succès :

- Formation des étudiants ambassadeurs avant leur mission sur tous les champs de la vie étudiante en impliquant tous les services et missions et communication des nouvelles informations tout au long de leur mission.
- Fidélisation des étudiants ambassadeurs
- Remontée vers les services concernés, par les ambassadeurs, des demandes ou attentes des étudiants
- Mise à jour régulière de l'information
- Partage régulier d'expériences des ambassadeurs

Facteurs de risque :

- Manque de formation des étudiants ambassadeurs
- Turn-over dans l'équipe des étudiants ambassadeurs
- Manque de visibilité du guichet unique sur chaque campus
- Mauvaise communication aux étudiants de la présence du guichet unique sur chaque campus

Effets induits par l'action :

- Meilleure connaissance par les étudiants du fonctionnement de l'université, de l'offre de services sur leur campus et dans l'université
- Gain de temps pour les étudiants dans leurs démarches administratives
- Hausse du sentiment d'appartenance à l'université et sociabilisation plus rapide des étudiants.

1.3 Généraliser le tutorat et le parrainage

Responsables politiques de l'action :

VP Étudiant
VP formation

Responsables administratifs de l'action :

Direction des études et de la formation
Direction de la vie universitaire

Acteurs associés :

Service information orientation et insertion professionnelle
Associations étudiantes et BDE
Structures de formation/ Portails/ composantes

Description du contexte :

Dans l'enquête menée lors de la réalisation de ce schéma, 14% des étudiants déclarent utiliser le tutorat mais ce pourcentage varie énormément d'une formation à l'autre : de 40% pour les étudiants de Pasteur, 32% à Valrose à 3% pour les étudiants de Cannes, 4% à Fabron ou 4% à Sophia Tech. De plus, lors du focus group, les étudiants se sont déclarés très intéressés pour être mieux accompagnés et accueillis lors de leur entrée à l'université.

L'université a développé la plateforme Tut'top afin de mettre en lien les tuteurs et les tutorés. Si le tutorat, activité de soutien pédagogique entre pairs, généralement d'une même formation, est différent du parrainage, activité de pair-aidance pour faire découvrir son environnement selon des centres d'intérêt communs, ces deux solutions pourraient être développées pour les étudiants de première année afin de leur permettre une meilleure intégration socio-pédagogique à l'université.

Objectif de l'action :

Donner la possibilité à tous les étudiants de bénéficier de tutorat ou de parrainage pour une meilleure intégration à l'université et dans leur formation.

Description détaillée de l'action :

- Recenser les dispositifs de parrainage et de tutorat existants dans les structures de formation ou dans les associations étudiantes et en analyser les facteurs de réussite
- Proposer à chaque formation de développer des actions de tutorat pour les étudiants de première année, réalisé par les étudiants des années supérieures
- Mettre en place une plateforme de mise en relation d'étudiants parrains/filleuls à l'échelle de l'université pour permettre de les faire se rencontrer par affinité en sollicitant les futurs tuteurs et parrains dès le mois d'avril de l'année précédente pour qu'ils soient opérationnels dès la semaine de prérentrée. Tut'top pourrait servir de support moyennant un ajustement des paramètres et une ouverture aux parrainages
- Former les tuteurs à la pédagogie et les parrains à la connaissance de l'université et de son environnement
- Animer des réunions de parrains et de tuteurs pour favoriser les échanges de pratiques
- Organiser des événements spécifiques pour les parrains et leurs filleuls
- Proposer la valorisation de l'engagement des tuteurs et des parrains, en lien avec l'Engagement Center

Temporalité de mise en œuvre :

- 2025 : Recensement des pratiques
- 2026-2027 : Expérimenter le déploiement sur les structures de formation volontaires
- 2027-2028 : Généraliser à l'ensemble des formations

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- 1 ETP pour coordonner le dispositif transversal à la DEF (tutorat) et à la DVU (parrainage)

Moyens budgétaires :

- Création d'une plate-forme de mise en relation pour le parrainage
- Événements pour les parrains et leurs filleuls

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de parrainages réalisés
- Nombre de tutorats réalisés
- Nombre de parrains volontaires/nombre de filleuls demandeurs
- Nombre de tuteurs volontaires/nombre de tutorés demandeurs

Facteurs clés de succès :

- Accompagnement des tuteurs et des parrains dans la réalisation de leur mission
- Communication pour informer tous les étudiants des dispositifs existants
- Appui aux associations étudiantes lorsqu'elles proposent déjà des actions
- Coordination avec l'Engagement Center et inscription du tutorat et du parrainage sur la liste des engagements valorisés

Facteurs de risque :

- Manque de volontaires parrains ou tuteurs
- Essoufflement au cours de l'année
- Valorisation disparate d'une formation à l'autre

Effets induits par l'action :

- Lutte contre le décrochage universitaire
- Meilleure intégration des néo entrants à l'université

1.4 Généraliser les délégués de promotion

Responsables politiques de l'action :

VP Étudiant
VP formation

Responsables administratifs de l'action :

Direction des structures de formation / portails / composantes
Direction administrative des campus

Acteurs associés :

VP Vie Universitaire et de Campus
Direction de la Vie universitaire
Direction de la formation
Responsable de l'Engagement center
Mission égalité

Description du contexte :

Certaines formations mettent déjà en place des délégués de promotion dont le rôle est de servir d'interface entre les étudiants et l'administration de la formation. Cette personne peut à la fois relayer les informations de l'université en direction des étudiants mais également transmettre des problématiques rencontrées par ses camarades de promotion au niveau de sa formation, de son campus ou de l'université. Ces délégués pourraient être généralisés à l'ensemble des formations.

Objectif de l'action :

Généraliser les délégués de promotion (ou de TD lorsque la promotion est trop grande) à l'ensemble des formations pour favoriser les interactions entre les étudiants et l'université et améliorer la circulation des informations

Description détaillée de l'action :

- Réaliser un état des lieux pour identifier les formations qui n'ont pas de délégué de promotion ;
- Réunir un groupe de travail avec des délégués de promotion de différentes filières pour rédiger une fiche de fonction ;
- Communiquer, lors de l'accueil de chaque promotion, sur la fonction de délégué de promotion et sur leur importance pour susciter des candidatures ;
- Organiser en début d'année universitaire, dans chaque structure de formation, l'élection des délégués ou la désignation lorsqu'il n'y a qu'un candidat ;
- Planifier des temps d'échanges entre responsables de formation et délégués de promotion ;
- Valoriser la fonction de délégué de promotion au titre de l'engagement étudiant via l'engagement center ;
- Mettre en place une formation dédiée chaque mois d'octobre, après leur élection, sur l'organisation de l'université, les services disponibles pour les étudiants, les outils de communication disponibles et leur rôle en tant qu'interface entre les étudiants et l'administration.

Temporalité de mise en œuvre :

- 2024-2025 : Recensement et création d'une fiche de fonction
- 2025-2026 : Généralisation des délégués de promotion dans toutes les formations

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- État des lieux, rédaction de la fiche de fonction et formation par la DVU et les DAC
- Réalisation des élections par les responsables de formation

Moyens budgétaires :

- Déplacements éventuels pour les formations

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de délégués de promotion / nombre de promotions

Facteurs clés de succès :

- Mobilisation de la population étudiante, au niveau de chaque structure de formation, pour candidater et pour voter
- Compréhension de la fonction par les équipes pédagogiques et par les autres étudiants
- Formation des délégués de promotion à leur fonction en associant l'ensemble des services, notamment de vie étudiante
- Valorisation de leur fonction au titre de l'engagement étudiant

Facteurs de risque :

- Manque de candidature
- Mauvaise identification de leurs fonctions par les équipes pédagogiques et les étudiants
- Manque de motivation des délégués de promotion pour réaliser leur fonction
- Manque de reconnaissance de la fonction par les responsables de formation

Effets induits par l'action :

- Meilleure remontée aux responsables de formation des besoins de chaque promotion.
- Fluidification du dialogue équipes pédagogiques-étudiants.
- Maillage très fin de la représentation étudiante pour faire remonter les problématiques et pour diffuser des informations.
- Renforcement du sentiment d'appartenance à l'université.

1.5 Généraliser les actions de lutte contre la précarité

Responsables politiques de l'action :

VP Étudiant

VP Vie universitaire

Responsable administratif de l'action :

Centre de santé étudiant et assistantes sociales

Acteurs associés :

Associations étudiantes

Associations d'aides alimentaires

Crous

Description du contexte :

Selon l'enquête réalisée dans le cadre de ce schéma, 39 % des étudiants déclarent que leur emploi est nécessaire pour financer leurs études. Ce pourcentage monte à 63% pour les étudiants internationaux et à 47 % pour les étudiants boursiers.

Parallèlement, 29 % des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés pour pouvoir se nourrir. Parmi ces étudiants, 63% ont demandé de l'aide à leurs proches, 47 % ont utilisé le repas à 1 €, 15 % un dispositif de distribution alimentaire, 10 % une aide financière et 9 % l'épicerie sociale Agoraé.

Globalement, 51 % des étudiants demandent d'avoir accès à une épicerie solidaire. Ce taux atteint même 57 % pour le campus de Carlone et 68 % pour les plus petits sites et 9 % des étudiants déclarent avoir recours aux assistantes sociales.

Université Côte d'Azur propose déjà un accompagnement social aux étudiants ainsi que le prêt d'ordinateurs en longue durée, un dispositif de lutte contre la précarité menstruelle et la mise à disposition de logements d'urgence.

Ces actions sont coordonnées avec le Crous et avec la Face 06. Cette dernière mène également, en lien avec l'université et le Crous, un grand nombre d'actions, via les épiceries sociales et le restaurant solidaire en direction de l'ensemble des étudiants du territoire.

Enfin, Le Crous propose deux épiceries solidaires en lien avec le SPF 06 dont il fournit les locaux et une partie des denrées distribuées. Une se situe à Carlone et l'autre au sein de la résidence Jean Médecin. Cette dernière va être déplacée en 2024 afin de la rendre accessible depuis l'extérieur de la résidence aux étudiants non logés.

Objectif de l'action :

Réduire la précarité des étudiants et accompagner les étudiants les plus fragiles socialement pour augmenter leurs chances de réussite dans leurs parcours.

Description détaillée de l'action :

- Développer le nombre d'épiceries sociales
- Poursuivre la mise à disposition de logements d'urgence, tout au long de l'année.
- Établir et actualiser des partenariats avec les associations chargées de l'aide alimentaire pour en proposer sur la totalité des sites universitaires
- Renforcer la présence des services de vie étudiante sur les campus par des permanences (psychologues, assistantes sociales, psy EN, accompagnement handicap, ...)
- Faire connaître l'ensemble des dispositifs d'aide aux étudiants via des informations mises à jour sur l'intranet étudiant

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Assistante sociale pour suivre l'évolution des besoins des étudiants et pour coordonner les actions

Moyens budgétaires :

- Subvention pour l'achat d'un camion épicerie
- Locaux supplémentaires pour développer des épiceries sociales

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'étudiants bénéficiaires des épiceries sociales
- Nombre d'étudiants bénéficiaires du restaurant social
- Nombre d'étudiants sollicitant les assistantes sociales

Facteurs clés de succès :

- Bonne coordination des actions entre les différents acteurs (université, Crous, associations étudiantes, associations d'aide alimentaire, ...)
- Information sur les dispositifs existants à l'ensemble des étudiants
- Communication ciblée sur les publics identifiés comme les plus fragiles (internationaux, décohabitants, salariés, ...)

Facteurs de risque :

- Manque de bénévoles ou d'encadrement pour développer les services d'aide
- Hausse du nombre d'étudiants bénéficiaires suite à l'inflation

Effets induits par l'action :

- Meilleure réussite des étudiants les plus précaires
- Développement du sentiment d'appartenance

1.6 Améliorer et adapter l'accueil de tous les primo-arrivants (primo-entrants et étudiants en mobilité)

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)
VP formation
VP Étudiant (VPE)

Responsables administratifs de l'action :

Direction de la Vie Universitaire (DVU)
Direction du développement international et européen

Acteurs associés :

Service information orientation et insertion professionnelle et tous dispositifs d'accompagnement des étudiants
Directions de portails / composantes
Directeurs administratifs des Campus
Direction Communication et Marque
Mission handicap
Mission égalité

Description du contexte :

Il ressort des échanges formels et informels avec les étudiants en préparation de ce schéma, un besoin d'amélioration d'accès à l'information et de l'accueil lors de l'arrivée à l'Université, que ce soit pour les étudiants primo-entrants (en L1 notamment) ou pour les étudiants en mobilité nationale ou internationale.

Même si l'université organise déjà des actions ou des événements à chaque rentrée, les étudiants expriment l'envie qu'on leur demande, en plus de toutes les démarches administratives qu'ils ont à effectuer, si « ça va » pour aller au-delà de l'accueil formel et qu'ils se sentent pleinement appartenir à leur nouvelle université.

La DVU organise déjà, sur tous les campus en début d'année, les « villages vie étudiante » qui permettent, grâce à des stands de présenter l'ensemble des services dédiés à la vie étudiante. Il existe également un « Welcome Guide » à destination des étudiants internationaux pour faciliter leur installation en France, mais il n'existe pas d'équivalent pour l'ensemble de la population étudiante néo-entrante, avec une présentation des campus, des circuits d'inscription, des services, des activités...

La Direction des Relations internationales organise aussi, en début de chaque semestre, des Welcome Days pour l'accueil des étudiants internationaux, avec des événements organisés sur différents campus.

Enfin, les Bureaux d'Information et d'Orientation (BIO) de campus informent les étudiants et les futurs étudiants sur l'offre de formations et les accompagnent dans leur projet d'études et leur projet professionnel, mais n'ont pas pour mission d'assurer l'accueil des primo-entrants en début d'année universitaire.

Les remarques exprimées par les étudiants du focus group font état d'un sentiment de ne pas être suffisamment accueillis, par le corps enseignant et par l'administration... Et même si certains étudiants soulignent avoir été accueillis par d'autres étudiants, ils signalent également le manque d'échanges avec les services administratifs notamment lors du dépôt de leur dossier d'inscription. En L1, les néo-entrants bénéficient d'une présentation du cursus, mais ne se souviennent pas avoir reçu d'informations sur la vie quotidienne ou le fonctionnement de l'université.

Objectif de l'action

Cette action a pour but de favoriser l'accueil et l'intégration à Université Côte d'Azur des étudiants qui arrivent en première année d'enseignement supérieur mais également pour tous les étudiants qui arrivent en cours de cursus.

Description détaillée de l'action :

- Développer via les compétences transversales, au niveau de l'université et en lien avec les étudiants, un passeport étudiant, un programme d'information sur la vie étudiante – du déroulé des études à la présentation des services de vie étudiante et de l'offre culturelle, sportive, associative... – à destination des LI.
- Décliner ce programme d'information sous forme festive sur chacun des campus lors des périodes de rentrée et des villages vie étudiante en l'adaptant en fonction de ses spécificités en direction de tous les primo-arrivants, y compris ceux qui arrivent en cours de cursus.
- Développer, à partir du Welcome Guide qui existe pour les étudiants internationaux, un premier programme d'information, commun à tous les sites et en direction de tous les étudiants
- Proposer aux étudiants primo-arrivants un « Welcome Pack » comportant un T-shirt (en LI) ou un polo (en M1) personnalisé avec l'année de promo 2023-2025
- Mettre en place une campagne de communication « Bienvenue sur vos campus » sur le territoire azuréen, par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux
- Contribuer à la levée de l'auto-censure pour les primo-arrivants à l'université en faisant plus et mieux connaître les dispositifs d'accompagnement individuel et d'aménagements d'études et d'examens
- Développer l'accessibilité (mobilité, auditive, visuelle, cognitive, numérique, ...) des événements festifs, sportifs, culturels, etc.

Temporalité de mise en œuvre :

- Au cours de l'année 2023-2024 et pour la rentrée 2024-2025, développer un programme d'information pour tous les étudiants.
- Au cours de l'année 2023-2024, recruter et former des étudiants ambassadeurs (cf. Fiche action 1.2)
- Pour la rentrée 2024-2025,
 - > Enrichir le programme d'information et de manifestations, pour pouvoir le décliner selon les spécificités de chaque site ;
 - > Organiser des moments festifs adaptés à chaque site (représentations de spectacles, expositions, compétitions sportives...) pour mettre en avant et mieux faire connaître la richesse de l'offre de vie étudiante (activités et services).

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Étudiants ambassadeurs
- Encadrement des étudiants ambassadeurs
- Animation des activités culturelles et sportives proposées sur chaque campus à chaque rentrée
- Conception et rédaction du Welcome Guide pour tous les primo-arrivants en lien avec tous les services de la vie étudiante

Moyens budgétaires :

- Rémunération des étudiants ambassadeurs
- Coût de conception et d'impression du Welcome Guide
- Coût de conception et de confection des T-shirts et polos personnalisés

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de campus qui organisent une ou des journées d'accueil des primo-arrivants
- Nombre de participants aux événements des journées d'accueil
- Nombre d'étudiants en situation de handicap ou avec restriction d'aptitude temporaire accompagnés

Facteurs clés de succès :

- Implication des services de vie étudiante
- Implication des responsables de campus et des responsables des formations
- Banalisation d'une journée au moment de la rentrée universitaire
- Communiquer largement sur l'organisation des villages étudiants
- Associer les ambassadeurs, les parrains, les tuteurs et les associations étudiantes à la construction du guide d'accueil

Facteurs de risque :

- Manque de participation des étudiants
- Manque de temps disponible réservé à la rentrée pour permettre aux étudiants de participer aux actions

Effets induits par l'action :

- Meilleure connaissance par les étudiants du fonctionnement de l'université, de l'offre de services sur leur campus et dans l'université
- Gain de temps pour les étudiants dans leurs démarches administratives
- Meilleur sentiment d'appartenance et d'inclusion à l'université et sociabilisation plus rapide des étudiants.

Axe 2 : Aménager des espaces favorables aux conditions de vie étudiante

2.1 Poursuivre les aménagements des espaces extérieurs des campus

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)

VP Étudiant (VPE)

Responsable administratif de l'action :

Direction Vie universitaire (DVU)

Acteurs associés :

Direction du Patrimoine

Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation (si l'aménagement nécessite une autorisation d'urbanisme)

DGSA en charge de la coordination de sites

Directeurs Administratifs des Campus (DAC)

Description du contexte :

Si les étudiants déclarent majoritairement travailler en bibliothèque ou dans les salles de cours non occupées, ils sont pourtant 77 % à privilégier les espaces extérieurs pour se détendre et leurs demandes d'amélioration portent sur les équipements de ces espaces (bancs, tables, hamacs...)

Dans ce but, Université Côte d'Azur mène une politique volontariste de développement et de valorisation de ses campus, souvent en lien avec les acteurs locaux. La plupart des campus bénéficiant d'une grande superficie de terrain, planté ou non planté, et le climat de la Côte d'Azur particulièrement clément facilitent le développement d'équipements (sportifs, culturels, de loisirs, de vie quotidienne...) en extérieur.

Sur chaque site, le DAC est force de proposition pour son campus, et de nombreux projets ont déjà été initiés : des tables d'extérieur pour déjeuner, des espaces ouverts autour des bâtiments, une pergola couverte à Trotabas, l'aménagement d'une esplanade à Saint-Jean-d'Angely, du mobilier urbain installé dans le parc du château de Valrose, un théâtre de plein air, des tables « connectées » sur le campus de Carlone, un patio avec pergola bioclimatique et un plateau airfit ou encore un clubhouse pour héberger les BDE sur STAPS, ...

Objectif de l'action : Développer le nombre et la qualité d'espaces extérieurs pour améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants sur tous les campus de l'université.

Description détaillée de l'action :

- Réaliser l'état des lieux des aménagements déjà réalisés et de ceux à mener
- Mettre en place des consultations (boîte à idées, enquêtes flash, focus group...) de la population étudiante campus par campus sur ses souhaits d'aménagements extérieurs
- Partager les initiatives, y compris des points d'amélioration, entre campus, lors de la réunion hebdomadaire des DAC
- Coordonner, lorsque c'est pertinent, les commandes auprès des fournisseurs pour obtenir des tarifs plus avantageux lors de l'achat des équipements.

Temporalité de mise en œuvre :

Mise en place progressive, tout au long de la durée du schéma directeur, selon la temporalité et les installations qui conviennent à chaque campus.

Moyens mobilisables

Moyens humains :

DAC, Direction du Patrimoine, Responsables de services communs

Moyens budgétaires :

À définir, projet par projet, et à faire valider par les commissions ad hoc, en fonction des sources de financement (CVEC, budgets des campus, budgets des services...)

Le cas échéant, l'accompagnement par un cabinet spécialisé dans l'aménagement d'espace extérieur par le design thinking

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'installations réalisées chaque année par campus

Facteurs clés de succès

- Consultation, campus par campus, de la population étudiante sur ses attentes et besoins et prise en compte des suggestions de création et d'amélioration
- Identification des besoins en maintenance des équipements et mise en place de contrats de maintenance
- Partage d'informations et d'expériences entre les DAC
- Valorisation des initiatives prises au niveau de chaque site

Facteurs de risque

- Choix d'équipements non adaptés aux besoins et attentes de la population étudiante et utilisation limitée
- Manque d'anticipation sur les contrats et les coûts d'entretien des équipements
- Projets menés campus par campus, sans valorisation au niveau central

Effets induits par l'action

- Hausse de satisfaction de la population étudiante pour leur campus
- Développement de la socialisation étudiante sur chaque campus
- Facilitation des rencontres entre étudiants
- Augmentation de la fréquentation de l'université en dehors des périodes de cours
- Développement du sentiment d'appartenance

2.2 Rénover l'ensemble des sanitaires de l'université

Responsable politique de l'action :

VP du Conseil d'administration en charge du patrimoine

Responsable administratif de l'action :

Direction du patrimoine

Acteurs associés :

DGSA en charge de la coordination des sites

Directions administratives des campus

Description du contexte :

Lors du focus group, les étudiants ont fait état de sanitaires sales, cassés ou fermés qui les obligent à une longue attente au moment des pauses pour y accéder ou encore à se retenir toute la journée et pouvant entraîner des troubles urinaires.

Un plan de rénovation est prévu dans les prochaines années mais à la suite de différentes contraintes, il permettra finalement de ne rénover qu'un bloc sanitaire par campus ce qui n'est pas adapté à l'ampleur des besoins.

Par ailleurs, vu l'urgence du sujet sur certains sites, des campus ont fait le choix de rénover certains sanitaires en s'appuyant sur leurs fonds propres quand cela est possible.

Objectif de l'action :

Assurer un accès aux sanitaires pour l'ensemble des étudiants dans les meilleures conditions possibles

Description détaillée de l'action :

- S'appuyer sur l'étude existante qui a qualifiée et quantifiée le besoin de rénovation des sanitaires sur l'ensemble des campus de l'université
- Établir une priorisation des rénovations en fléchant les financements soit au niveau central soit au niveau du campus en fonction des possibilités financières
- Sécuriser l'accès aux sanitaires lorsqu'ils sont trop accessibles aux personnes hors de l'université
- Lorsque les sanitaires sont neufs ou rénovés, indiquer dans les box un QR code pour signaler un dysfonctionnement et le réparer le plus vite possible pour éviter une dégradation des lieux par manque d'entretien. Ce QR code pourrait également permettre de donner son niveau de satisfaction sur l'état des sanitaires.
- Porter une attention particulière dans le contrat de nettoyage à la propreté des sanitaires.
- Réaliser une campagne de communication sur le respect des espaces communs

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Des référents sur chaque campus pour constater les dysfonctionnements signalés par les étudiants et y remédier et intégrer cela dans le prochain marché de la société de nettoyage.

Moyens budgétaires :

- 1 million d'euros pour la première phase de travaux à compléter sur les années suivantes

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de sanitaires rénovés /nombre de sanitaires total
- Nombre de sanitaires ouverts /nombre de sanitaires total
- Indice de satisfaction des étudiants sur les sanitaires

Facteurs clés de succès :

- Coordination suffisante entre les DAC et la direction du patrimoine
- Réactivité pour l'entretien des sanitaires en bon état ou rénovés
- Communication sur le respect des espaces communs et les règles pour qu'un sanitaire reste en bon état

Facteurs de risque :

- Ressources à trouver pour réaliser l'ensemble des rénovations
- Délais importants entre le constat du besoin et la réalisation de la rénovation
- Plomberie en mauvais état qui engendre des coûts supplémentaires

Effets induits par l'action :

- Amélioration de la santé et du bien-être des étudiants
- Amélioration de l'image de l'université pour les étudiants

2.3 Développer les lieux de vie étudiants sur tous les campus (foyers, MDE, locaux associatifs, installations sportives en libre accès) et encourager la mixité des usages dans les lieux existants (BU, RU)

Responsable politique de l'action :

VP du Conseil d'Administration en charge du Patrimoine
VP Vie universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Direction du Patrimoine
Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Directions administratives des Campus
Associations étudiantes
Direction des Bibliothèques Universitaires
Crous
Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation (DAJIM)

Description du contexte :

Les locaux universitaires sont souvent contraints par les activités d'enseignement et de recherche mais les étudiants sont également demandeurs de lieux de rencontre et de lieux de vie pour leur permettre de s'épanouir et mener des activités de socialisation favorables au développement de leur bien-être et de leur sentiment d'appartenance à leur établissement. Dans l'enquête réalisée dans le cadre de ce schéma, les étudiants sont 55 % à réclamer des lieux et des espaces pour se détendre en particulier sur les campus de Carlone, Fabron et Cannes. Ils sont également 41 % à demander du matériel supplémentaire dans les lieux de détente existants et 36 % du mobilier supplémentaire et adapté à la détente.

Même si certains campus arrivent à dégager de nouveaux espaces, il est important que la création de ces lieux soit anticipée en amont des projets immobiliers et dans le cadre de l'optimisation des usages de chaque bâtiment.

Ces nouveaux lieux peuvent également être créés aux seins des bibliothèques universitaires en prenant en compte les différents besoins des publics des bibliothèques et au sein des restaurants universitaires et des cafétérias des Crous en dehors des temps de restauration.

Objectif de l'action :

Proposer de nouveaux lieux de vie pour les étudiants et leurs associations.

Description détaillée de l'action :

- Recenser l'ensemble des besoins en lieux de vie et de détente en fonction du nombre d'étudiants sur chaque campus
- Identifier des espaces disponibles pouvant être mis à disposition d'associations étudiantes ou de l'ensemble des étudiants et en définir la destination globale
- Réaliser des focus group, par campus, avec des représentants étudiants et des étudiants non engagés pour formaliser les besoins sur chaque espace disponible et travailler au design d'espaces.
- Lorsqu'une association étudiante est volontaire, lui proposer la gestion d'un espace via une convention d'occupation instruite par la DAJIM via GLPI si la convention est conclue à titre gratuit
- Réaliser le bilan de ces espaces, un an après leur mise en place pour en réajuster l'usage et l'utilisation ou les réaffecter en fonction des besoins.

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma et au fur et à mesure de l'identification des espaces

Moyens mobilisables

Moyens humains :

· 1 ETP en charge des espaces de vie étudiante au service du patrimoine (cf. fiche 2.4)

Moyens budgétaires :

· Coûts de rénovation et d'équipements via la CVEC

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de nouveaux lieux de vie créés
- Nombre d'étudiants associés à la création des nouveaux espaces

Facteurs clés de succès :

- Déployer des moyens suffisants pour rendre ces espaces attractifs et adaptés et veiller à leur entretien
- Associer correctement les étudiants dès l'amont du projet jusqu'au retour d'expérience suite à sa réalisation.
- Communiquer dès la création de l'espace sur son usage et ses conditions d'utilisation

Facteurs de risque :

- Dégradation rapide
- Mésusage ou de réorientation de l'usage initial par les étudiants
- Récupération des nouveaux espaces pour la formation ou la recherche

Effets induits par l'action :

- Augmentation des projets portés par les étudiants
- Hausse du sentiment d'appartenance à son campus voire à l'université
- Socialisation renforcée pour les étudiants

2.4 Améliorer la gestion des installations de vie étudiante

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP du CA, en charge du patrimoine

Responsables administratifs de l'action :

Direction du Patrimoine
Direction de la Vie universitaire
Direction UniCA Sport
Directeurs administratifs de campus

Acteurs associés :

Directions ayant des équipements de vie étudiante
DGSA en charge de la coordination de sites

Description du contexte :

Université Côte d'Azur porte une attention toute particulière au développement des installations de vie étudiante (culturelles, artistiques, sportives, détente...) sur l'ensemble de ses campus, tant pour les nombreux espaces extérieurs que pour les équipements en intérieur. La gestion de ces espaces est confiée, selon leur destination, à la Direction de la Culture (UniCArts), au service des sports (UniCA Sports), à la Direction de la Vie Universitaire, aux Directeurs Administratifs de Campus, ou à la Direction du Patrimoine, ce qui peut créer une confusion et un manque de coordination dans l'entretien et la mise à disposition de ces espaces. Par exemple, les installations sportives ne dépendent pas du Patrimoine, mais sont gérées, de façon décentralisée, par les campus et la DVU. De plus, on note une disparité de compétences sur les sites pour gérer les dossiers et les prestataires et donc une nécessité de gagner en efficacité.

La Direction du patrimoine n'ayant pas de ressources humaines dédiée au suivi et à la gestion des installations de vie étudiante, cela peut réduire sa réactivité dans le suivi des projets ou dans la maintenance des équipements. Ainsi la nécessité d'une connexion plus directe entre la Direction du Patrimoine, les campus et la DVU a été identifiée par les différentes parties.

Objectif de l'action :

Créer un poste, au sein de la Direction du Patrimoine en lien avec la DVU, les différents services de vie étudiante et les DAC, pour la gestion des installations de vie étudiante.

Description détaillée de l'action :

- Évaluer les besoins en ressources humaines pour assurer le suivi et la maintenance des équipements de vie étudiante
- Créer un poste au sein de la Direction du patrimoine pour assurer le suivi et la maintenance des équipements de vie étudiante, financé par les fonds propres dégagés grâce à la location des infrastructures sportives
- Réaliser régulièrement un bilan pour réévaluer sa charge de travail à la hausse ou à la baisse en fonction de la quantité d'équipements à suivre

Temporalité de mise en œuvre :

Dès que possible

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Recrutement d'un ETP

Moyens budgétaires :

- Sur les fonds propres de la DVU grâce à la location des infrastructures sportives

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Recrutement d'une personne en charge du suivi et de la maintenance des équipements de vie étudiante

Facteurs clés de succès

- Bonne coordination entre la Direction du patrimoine, la DVU et les DAC
- Identification claire du ou des responsables hiérarchiques et des moyens attribués à la mission
- Visibilité de l'action auprès des étudiants, par ex. au moyen d'une interview de la personne recrutée pour expliquer son rôle.

Facteurs de risque

- Manque de coordination entre la DVU, la direction du patrimoine et les directions de campus
- Identification insuffisante des tâches à effectuer et de leur répartition entre les différents acteurs

Effets induits par l'action

- Des équipements de vie étudiante en plus grand nombre, adaptés aux besoins de chaque campus
- Des équipements plus disponibles, grâce à l'entretien plus régulier
- Montée en compétences sur la gestion des équipements de vie étudiante
- Développement du sentiment d'appartenance

Axe 3 : Améliorer l'expérience étudiante

3.1 Soutenir et promouvoir l'égalité

et la diversité des étudiants et des étudiantes

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP Politique Sociale, Égalité, Diversité

Responsables administratifs de l'action :

Direction de la Vie étudiante
Directions des Campus
Mission égalité

Acteurs associés :

Directions administratives de composantes
Tous les services en charge de la vie étudiante
Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation (DAJIM)

Description du contexte :

UniCA a mis en place une mission égalité femmes-hommes avec pour rôle d'identifier et de prévenir les discriminations liées aux stéréotypes de sexe et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'établissement. Elle s'adresse à tous et toutes, aussi bien aux dirigeants et dirigeantes, aux personnels de l'enseignement, de la recherche et de l'administration qu'à la communauté étudiante. Elle développe des partenariats de recherche et d'innovation pour mettre au point des stratégies inédites en faveur de l'égalité des chances.

Un réseau « égalité » est constitué de représentantes et de représentants des différents membres d'UniCA, afin de recenser les besoins, de mener des actions concertées et/ou mutualisées, de diffuser l'information et de communiquer au sein d'Université Côte d'Azur et au-delà. Cette mission est pilotée par une Vice-présidente, en charge de la politique sociale, de l'égalité et de la diversité pour les étudiants et les personnels. Les actions courantes pour les personnels sont portées par la VP PSED, tandis que les actions sociales en faveur des étudiants sont portées par la VP VUC.

Une attention particulière est portée à la mise en cohérence avec la réglementation, au sein d'une cellule d'écoute et d'accompagnement contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations. Les personnels sont formés à l'écoute, à la qualification des faits et aux procédures internes et pénales.

Une plateforme de signalement en ligne simplifie les démarches et offre un espace sécurisé et confidentiel, ainsi que la possibilité de garder l'anonymat. Chaque signalement fait l'objet d'une enquête en interne ; 100 % des cas sont traités et chaque plainte donne lieu à une réponse. Les signalements sont traités par l'administration (le DGSA assisté de 2 juristes).

Malgré la volonté politique et les moyens mis en œuvre, la mission Égalité souffre d'un manque de visibilité : chaque communication entraîne un pic de signalements, et les étudiantes et les étudiants concernés soulignent un déficit d'information.

Objectifs de l'action :

Mieux faire connaître les actions de la Mission Égalité et les dispositifs d'alerte et de recours pour les étudiants et les personnels, renforcer la communication autour des dispositifs et continuer à répondre à chaque signalement.

Description détaillée de l'action :

- Renforcer la communication autour des actions de la Mission Égalité et des recours existants et assurer la pérennisation des actions de sensibilisation :
- Diffuser l'information sur les actions et la mission sur les réseaux sociaux, via les associations étudiantes, par voie d'affichage sur chaque campus,
- Démultiplier les événements de sensibilisation (Village U à la rentrée, semaine de prévention contre les discriminations, actions de théâtre-forum, formation des associations étudiantes, semaines de l'égalité en mars, journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, lutte contre le racisme, MOOC, ...)
- Renforcer les équipes de sentinelles et d'ambassadeurs et approfondir leur formation.

Temporalité de mise en œuvre

Immédiate et tout au long du schéma directeur

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Augmentation du nombre d'étudiants-relais
- Soutien logistique pour l'organisation d'événements

Moyens budgétaires :

- Supports de communication, organisation d'événements (en sus des financements CVEC)

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Baisse du nombre de situations de non-signalement
- Traiter 100 % des signalements
- Hausse de la participation aux événements organisés par la Mission Égalité
- Nombre d'étudiants formés sur ces questions

Facteurs clés de succès :

- Poursuite de l'engagement politique de l'université sur les questions d'égalité et de diversité
- Sensibilisation de l'ensemble des services à l'égalité et à la diversité

Facteurs de risque :

- Manque de moyens pour traiter une augmentation des signalements en lien avec une meilleure communication sur les dispositifs

Effets induits par l'action :

- Hausse du sentiment de sécurité pour les personnels et les étudiants sur les campus
- Amélioration de la qualité de l'expérience étudiante et du bien-être à UniCA
- Réputation d'UniCA comme université inclusive

3.2 Poursuivre les enjeux écologiques

Responsables politiques de l'action :

Chargée de mission Campus et laboratoires éco-responsables
VP Vie Universitaire et de Campus
VP Étudiant

Responsable administratif de l'action :

Directeur Développement Durable des Sites (3DS)

Acteurs associés :

Direction du Patrimoine
Directions administratives de Campus
Étudiants volontaires, stagiaires ou en mission de Service civique auprès de la Mission
Les composantes via leurs actions en direct

Description du contexte :

UniCA s'est engagée dès 2018 dans une démarche d'éco-responsabilité, en créant une mission, rattachée à la Vice-Présidente Vie Universitaire et de campus, et dotée d'une chargée de mission et d'un personnel administratif, ainsi qu'une Direction de développement durable des sites.

La mission travaille régulièrement avec des étudiants en contrat-étudiant, en projets tutorés, en stage, en service civique ou en bénévolat avec un bonus engagement, ainsi qu'avec des personnels bénévoles de l'université, dans le cadre du programme Invent@UCA.

Les directeurs de campus mènent des actions spécifiques à chaque site, en fonction de la configuration du campus et des propositions des étudiants. Ainsi, ont été mis en place, à différents endroits, des ateliers de permaculture, des plantations d'herbes aromatiques, des projets de végétalisation d'espaces extérieurs, de micro-forêt...

L'offre de formation d'UniCA est également marquée par les enjeux d'écologie, de développement durable ou de santé publique.

Malgré cet engagement d'UniCA, l'enquête menée auprès de la population étudiante d'UniCa montrent que seulement un quart (27 %) des étudiants se sentent bien informés sur les questions de développement durable alors que 42 % se disent favorables à la mise à disposition de distributeurs alimentaires responsables (fruits, sans emballage plastique...) ou que près de la moitié d'entre eux (44 %) souhaiteraient plus d'espaces verts sur leur campus, demande qui est particulièrement forte sur le campus de Carlone (67 %).

Objectifs de l'action :

Faire mieux connaître à la communauté universitaire, aux partenaires et au grand public, l'ensemble des actions menées par UniCA dans le domaine du développement durable.
Poursuivre et développer les actions liées aux enjeux écologiques, sur chacun des campus selon sa situation et ses besoins.

Description détaillée de l'action :

- Faire mieux connaître aux étudiants les partenariats et les actions de développement durable et d'éco-responsabilité dans lesquels UniCA est engagée, sur ses campus et avec les collectivités locales
- Poursuivre et renforcer la participation (valorisée ou non) des étudiants aux actions de la mission Campus et Laboratoires éco-responsables
- Soutenir et promouvoir les projets éco-responsables portés par les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les personnes administratifs

- Généraliser la consultation des étudiants sur les projets éco-responsables qu'ils souhaiteraient voir mettre en place ou mettre en place eux-mêmes (par sondage flash en ligne, au moyen de boîtes à idées ou de focus group)
- Encourager et soutenir les initiatives en matière de mobilités douces, en lien avec les collectivités locales
- Organiser régulièrement des animations et des expositions à destination de la communauté universitaire et du grand public, mettant en avant les actions d'UniCA en faveur de l'éco-responsabilité.

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma directeur

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- 1 ETP supplémentaire à la mission Campus et laboratoires éco-responsables, pour encadrer les projets et les étudiants affectés à la mission
- Augmentation du nombre d'encadrants de stages ou de travaux de recherche dans le domaine

Moyens budgétaires :

- Augmentation du nombre de missions de Service civique et de stages gratifiés
- Développement du nombre de postes de post-doctorat en lien avec les formations environnementales

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'événements organisés chaque année sur les campus, à destination de la communauté universitaire et du grand public
- Nombre d'étudiants et de personnels engagés sur des missions de bénévolat, de service civique, de stages ou de post-doc dans le domaine de l'environnement
- Nombre et fréquence des consultations des étudiants sur leurs attentes en matière de développement durable sur leur campus
- Nombre d'étudiants et de personnels favorisant les mobilités douces
- Nombre de points de recyclage et de compostage sur les campus

Facteurs clés de succès :

- Amélioration et élargissement de la communication sur les actions (de formation, de recherche, de missions...) de l'UniCA dans le domaine du développement durable
- Consultation des étudiants sur leurs attentes en matière de développement durable sur leur campus
- Consultation des étudiants sur les projets citoyens qu'ils souhaiteraient voir soutenus par UniCA
- Mise en valeur des partenariats auxquels participe l'UniCA dans le domaine du développement durable
- Développement du nombre de stages, missions de Service civique, postes de post-docs dans le domaine du développement durable
- Coordination des acteurs, notamment des DAC, sur les actions dans le domaine du développement durable et mutualisation des bonnes pratiques

**Facteurs de risque :**

- Manque de visibilité des actions menées par l'UniCA, sur les campus, dans les formations et avec les partenaires
- Foisonnement de projets et d'actions non recensées et non mutualisées

Effets induits par l'action :

- Sensibilisation et participation de la communauté universitaire aux enjeux de développement durable
- Sentiment et fierté d'appartenance à UniCA pour ses personnels, ses étudiants et ses diplômés

3.3 Assurer une pause méridienne d'au moins une heure

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)

VP formation

Responsables administratifs de l'action :

Direction de la Vie universitaire (DVU)

Direction des Études et de la Formation

Service de scolarité des campus

Directions administratives des campus

Acteurs associés :

Directeurs de composantes (Portails ; EUR)

Crous

Description du contexte :

La moitié des étudiants d'UniCA déclarent déjeuner sur place - au restaurant universitaire ou à la cafétéria de leur site d'études, ou d'un repas préparé chez eux - et être plutôt satisfaits de la qualité des repas. 35 % des étudiants indiquent avoir une pause de 45 mn à 1 heure, et 25 % disposent de 1h à 1h30 pour déjeuner. Toutefois, 30 % des étudiants disposent de moins de 45 minutes pour déjeuner et parmi ceux-là, 16 % ont une pause inférieure à un quart d'heure et 22 % ont une pause comprise entre un quart d'heure et une demi-heure.

Objectif de l'action :

Permettre à l'ensemble de la population étudiante de disposer d'une pause méridienne d'au moins une heure, afin de favoriser une alimentation plus équilibrée et un temps de repos ou de socialisation au cours de la journée.

Description détaillée de l'action :

- Proposer et faire voter en CAC et en CA un cadrage des emplois du temps qui prévoit une pause méridienne d'au moins une heure pour tous les étudiants, quelle que soit leur formation ou leur site d'études.
- Sensibiliser les responsables des formations à la nécessité de ménager cette pause méridienne
- Organiser une coordination par site, pilotée par les DAC et en lien avec les composantes et le Crous, pour assurer un échelonnement des pauses méridiennes afin de limiter les temps d'attente dans les structures de restauration, permettre un meilleur accès aux restaurants et aux cafétérias et s'assurer de moyens humains suffisants dans les Crous pour absorber les pics de fréquentation.

Temporalité de mise en œuvre :

- 2023-2024 : Vote du cadrage
- Sur la durée du SDVE, mise en place pour toutes les formations et sur tous les sites selon un calendrier échelonné.

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

À définir

Moyens budgétaires :

Si nécessaire, coût de l'évolution de l'outil de gestion des salles par site

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de formations qui sanctuarisent une heure de pause méridienne
- Temps d'attente aux restaurants universitaires et aux cafétérias

Facteurs clés de succès :

- Communication aux directeurs de composantes et responsables de formation sur le cadrage et les effets bénéfiques d'une pause méridienne d'une heure
- Coordination avec le Crous pour étendre les horaires d'ouverture des restaurants et des cafétérias et permettre un approvisionnement suffisant même en fin de service.
- Assurer l'interopérabilité des systèmes d'information entre le Crous, le logiciel de scolarité et de gestion de salle pour pouvoir prévoir la fréquentation des lieux de restauration et limiter le gaspillage des denrées
- Échelonnement des pauses méridiennes pour limiter les temps d'attente dans les restaurants et les cafétérias

Facteurs de risque :

- Absence de volonté politique pour appliquer la mesure
- Manque de coordination entre les formations d'un même site pour étaler les pauses méridiennes

Effets induits par l'action :

- Meilleur accès à une alimentation plus équilibrée
- Plus de socialisation
- Baisse de la fatigue pour les étudiants

3.4 Organiser des activités favorisant les rencontres à l'échelle de chaque ville universitaire

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus UniCA
Élus en charge de la vie étudiante au sein des collectivités

Responsables administratifs de l'action :

Direction de la vie universitaire (UniCA)
Direction en charge de la vie étudiante (collectivités)

Acteurs associés :

Collectivités
CROUS
Associations étudiantes

Description du contexte :

Développer une dynamique de vie étudiante au sein d'un territoire nécessite de proposer régulièrement des animations, événements, activités et temps forts aux étudiants afin de donner corps à une communauté. Si des événements et activités existent déjà en ce sens sur certains territoires, ce n'est pas le cas pour tous, et cela se limite trop souvent à un événement de rentrée. Si ces temps forts de rentrée revêtent une réelle importance pour faire découvrir le territoire et les campus aux étudiants, l'animation d'une communauté nécessite de la régularité et de la lisibilité dans les activités proposées. Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des étudiants d'UniCA, 65% des répondants souhaiteraient d'ailleurs avoir accès à davantage d'événements organisés, d'autant plus si ces derniers leur permettent de faire de nouvelles rencontres (71% des étudiants ayant participé à un événement l'ont jugé positif pour cette raison). Mais construire une telle offre nécessite auparavant de réunir les acteurs en charge de la vie étudiante sur chaque territoire afin de partager l'existant, co-définir une programmation et la mettre en œuvre.

Objectifs de l'action :

Consolider et développer les dynamiques de vie étudiante au sein de chaque ville universitaire en favorisant les rencontres inter-filières et inter-établissement
Co-construire une programmation d'événements, de temps forts et d'activités dédiés à la vie étudiante à l'échelle de chaque site

Description détaillée de l'action :

- S'assurer de l'organisation d'un événement de rentrée sur l'ensemble des territoires
- Se réunir entre partenaires en s'appuyant sur le SDVE pour identifier collectivement les actions à poursuivre, celles à améliorer et celles à abandonner
- Définir une programmation de temps forts ou d'activités tout au long de l'année propices aux rencontres et à la création de lien social en tenant compte de l'existant et des actions portées par chaque acteur :
 - > Olympiades, tournois sportifs amateurs, color run, parcours du combattant, etc.
 - > Sorties nature, découverte du patrimoine, etc.
 - > Soirées inter-établissements, concerts gratuits, etc.
- Développer les activités et animations sur les campus :
 - > Projections de film
 - > Ateliers jeux de société

- > Potager partagé
- > Etc.

- Communiquer de manière commune entre partenaires les informations relatives à ces événements ou activités

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Mobilisation des équipes d'UniCA, de la collectivité, du Crous et des associations étudiantes pour la définition et la mise en œuvre des actions ainsi que la mobilisation des étudiants

Moyens budgétaires :

- À définir selon la programmation retenue et le type d'activités

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'activités / d'événements proposés
- Nombre de participants par activité ou événement
- Niveau de satisfaction des participants à ces activités / événements
- Mixité des étudiants par filières et établissements

Facteurs clés de succès :

- Associer les étudiants à la définition des activités et des temps forts
- S'assurer de la disponibilité des étudiants pour réaliser ces activités et temps forts (pause méridienne suffisante, demi-journée ou plage horaire banalisée, vigilance sur les périodes d'examen, de révisions et a fortiori de vacances)
- Co-financement et co-portage par les partenaires afin de toucher le plus grand nombre d'étudiants au sein de chaque territoire

Facteurs de risque :

- Manque de régularité dans les échanges entre partenaires
- Définition d'activités ou d'événements trop éloignés des centres d'intérêt des étudiants
- Créer de nouvelles activités ou événements sans tenir compte de l'existant

Effets induits par l'action :

- Amélioration de l'image du territoire et de l'université pour les étudiants
- Amélioration de l'épanouissement des étudiants

3.5 Prendre en compte l'avis des étudiants dans la réalisation d'actions ou de projets qui leurs sont dédiés

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP Étudiant

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OVE-IP)
Ensemble des services concernés par la vie étudiante
Conseil Étudiant
Les conseils de composante

Description du contexte :

Lors du focus group organisé dans le cadre de ce schéma, les étudiants présents ont été très satisfaits de pouvoir donner leur avis et de comprendre comment il serait pris en compte. La participation a également été importante pour l'enquête, pourtant longue, portant sur la vie étudiante à l'université qui a permis de recueillir un grand nombre d'informations sur les attentes et les besoins des étudiants.

C'est pourquoi il serait nécessaire de développer une réelle politique d'observation et de concertation des étudiants, en amont de chaque projet et tout au long de sa réalisation. Cela peut passer par des enquêtes, qu'il est nécessaire de coordonner par l'OVE-IP, des focus group et plus globalement une approche de design thinking (prototypage de processus d'action) pour offrir des services adaptés et évolutifs en fonctions des besoins des étudiants.

Objectif de l'action :

Coconstruire les projets de vie étudiante avec les principaux concernés par des démarches collaboratives et se baser sur des données objectives pour comprendre leurs attentes.

Description détaillée de l'action :

- Former l'ensemble des services concernés par la vie étudiante à la démarche du design thinking
- Réaliser tous les 2 ans une grande enquête sur la vie étudiante pour suivre l'évolution des besoins des étudiants et leur soumettre des propositions d'amélioration
- Pour chaque projet de vie étudiante, associer un groupe d'étudiants, élus et non, afin d'obtenir leur avis, leurs retours d'utilisation et leurs propositions d'amélioration.

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long de la durée du schéma

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Un ETP supplémentaire à l'OVE-IP en charge des enquêtes quantitatives et qualitatives sur la vie étudiante ou une prestation de service

Moyens budgétaires :

- Formation des personnels au design thinking
- Réalisation de l'enquête

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de personnels formés au design thinking
- Nombre de projets réalisés grâce au design thinking
- Nombre d'enquêtes réalisées sur la vie étudiante au cours du schéma
- Taux de réponse aux enquêtes
- Nombre de focus group réalisés au cours du schéma

Facteurs clés de succès :

- Appétence des services pour coconstruire leurs projets avec les étudiants
- Disponibilité des étudiants pour participer à la construction et l'amélioration des projets
- Moyens suffisants pour réaliser les enquêtes qualitatives et quantitatives

Facteurs de risque :

- Manque de temps ou de volonté des services pour utiliser la démarche de design thinking
- Difficulté à mobiliser les étudiants

Effets induits par l'action :

- Meilleure conception des projets pour les étudiants
- Meilleure inclusion de tous les publics aux projets

Axe 4 : Optimiser la communication sur la vie étudiante

4.1 Mieux faire connaître les aides et les services aux étudiants

Responsables politiques de l'action :

VP Vie universitaire et de campus
VP Étudiant

Responsables administratifs de l'action :

Direction Communication et Marque
Direction de la Vie universitaire

Acteurs associés :

Responsables des services concernés par la vie étudiante, notamment le SIOIP
Étudiants ambassadeurs

Description du contexte :

Il ressort, à la fois de l'enquête auprès de l'ensemble de la population étudiante pour ce schéma, des focus groups et des échanges avec des représentants étudiants, que les étudiants se sentent globalement assez mal informés sur les aides et les services qui leur sont destinés. Ainsi, seulement la moitié d'entre eux se sentent bien informés sur les services accessibles sur leur campus, et seulement un quart d'entre eux ont une information sur les dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

D'autre part, les entretiens avec les acteurs de la vie étudiante font ressortir les efforts de chaque service pour communiquer sur ses actions et sur l'offre de vie étudiante, avec le sentiment généralisé que l'information n'atteint pas toujours son public.

Les étudiants qui estiment être mal informés expliquent que c'est principalement dû à un manque d'information en présentiel (61%). Cependant, parmi les propositions qui leur ont été proposées, celles qui rencontrent leur adhésion sont :

- Un calendrier universitaire numérique individualisé avec des propositions d'événements adaptées à leurs centres d'intérêt (81%)
- Une application où ils peuvent retrouver toutes les informations de l'université, classées par catégories (80%)
- Une page, sur le site internet de leur établissement, avec toutes les informations possibles (72%)

Certains étudiants suggèrent l'utilisation d'un canal unique de communication.

Objectif de l'action :

Réduire le nombre de situations de non-recours aux aides disponibles et améliorer la connaissance par les étudiants des services de l'université et notamment des services de vie étudiante

Description détaillée de l'action :

- Confier à la Direction Communication et Marque le rôle de pivot pour le recensement des informations, et la mise en place un comité éditorial hebdomadaire avec la DVU et la DEF
- Trouver les périodes-clés et les canaux les mieux adaptés en testant régulièrement de nouveaux pour communiquer auprès des étudiants sur les aides et les services à leur disposition, afin que les informations atteignent le public visé (stratégie Push)
- Faire en sorte que les étudiants trouvent plus facilement les informations sur les aides et services à leur disposition et les contacts ou les informations sur les démarches à effectuer (stratégie Pull)

- Associer étroitement les usagers au développement prévu de l'intranet étudiant
- Former les étudiants aux services numériques à leur disposition (mail, intranet, agenda, etc.)
- Prévoir avec tous les services aux étudiants une newsletter mensuelle unique sur les services aux étudiants : engagement center, entrepreneuriat étudiant, orientation, relations internationale, vie universitaire (logement, sport, santé, ...)
- Poursuivre en parallèle la diffusion d'informations par voie d'affichage dynamique sur écrans
- Former les étudiants ambassadeurs et les BDE, comme autre relai d'informations, sur l'ensemble des aides disponibles et assurer leur présence aux moments clés de l'année (rentrée, périodes de mobilité, réunions d'information pour les L1, événements sur les campus...) sur des stands itinérants
- Améliorer la communication sur les notions et les actions de diversité et d'égalité hommes-femmes

Temporalité de mise en œuvre

- À partir du 2^{ème} semestre 2023-2024 et pour la durée du projet : Associer étroitement les usagers et les services de vie étudiante à la conception et au déploiement de l'intranet étudiant
- 2^{ème} semestre 2024-2025 : Recruter et former les étudiants ambassadeurs pour la rentrée suivante, concevoir les outils de communication physiques (affiches, stands, kakémonos...)
- Rentrée 2025 : Prévoir un stand spécifique sur les aides financières lors des événements de rentrée

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Contributions des différents services de vie étudiante au groupe de travail sur l'intranet étudiant
- Participation de la DVU et de la DEF au comité éditorial hebdomadaire

Moyens budgétaires :

- Réalisation des supports de communication, emplois étudiants pour les ambassadeurs

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite

- Nombre de recours aux aides
- Nombre de connexions à la page internet recensant les aides

Facteurs clés de succès

- Association des étudiants à l'élaboration de l'intranet étudiant
- Contribution des services aux contenus
- Mise à jour régulière des informations
- Version mobile de l'intranet pour consultation sur smartphones

Facteurs de risque

- Mises à jour insuffisantes et/ou tardives, entraînant une obsolescence des informations
- Ergonomie de l'intranet inadaptée au public étudiant

Effets induits par l'action

- Meilleure réussite dans leurs études pour les étudiants précaires grâce à un accès facilité aux aides
- Fierté d'appartenance à UniCA accrue chez les étudiants satisfaits des services et de l'offre qui leur est faite en matière de la vie étudiante

4.2 Communiquer sur toutes les réalisations financées par la CVEC

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP Étudiant

Responsable administratif de l'action :

Direction de la vie universitaire

Acteurs associés :

Responsables de services ou de projets financés par la CVEC
Direction Communication et marque

Description du contexte :

Depuis l'application de la loi Orientation et Réussite des Étudiants de 2018, les étudiants s'acquittent d'une taxe, la Contribution de Vie Étudiante et de Campus, dont le produit est affecté à la vie étudiante, mais peu d'entre eux ont connaissance de l'utilisation qui en est faite. Une meilleure information auprès des étudiants sur l'usage de la CVEC et les projets financés grâce à elle susciterait de nouvelles propositions et limiterait la suspicion sur son utilisation à d'autres fins que la vie étudiante.

Objectif de l'action :

Mieux faire connaître à l'ensemble de la population étudiante le bilan de la CVEC et les projets financés.

Description détaillée de l'action :

- Apposer systématiquement le logo de la CVEC sur les équipements de vie étudiante financés : installations sportives, équipement des lieux de vie étudiante sur les campus...
- Apposer systématiquement le logo de la CVEC sur les supports de communication des événements culturels, sportifs, festifs... financés
- Communiquer auprès des associations étudiantes qui bénéficient d'un financement ou d'une subvention CVEC pour que le logo CVEC soit apposé sur tous leurs supports de communication
- Diffuser auprès des étudiants le bilan annuel de la CVEC voté en CA. Ce document très synthétique met en valeur les actions soutenues via la CVEC et les montants correspondants.
- Indiquer sur les réseaux sociaux et l'intranet étudiant lorsqu'un projet ou un service est réalisé grâce à la CVEC.
- Recenser sur l'intranet étudiant, l'ensemble des projets financés grâce à la CVEC et le FSDIE depuis sa création.

Temporalité de mise en œuvre :

Dès la rentrée 2023-2024 et tout au long du schéma directeur

Moyens mobilisables :

Moyens humains : sans objet

Moyens budgétaires : supports de communication

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite

- Nombre d'équipements, d'événements et de services avec le logo CVEC

Facteurs clés de succès

- Transparence dans les montants et les utilisations de la CVEC
- Compréhension par les acteurs de la vie étudiante et par les associations ou porteurs de projets de l'impact de la valorisation de la CVEC comme source de financement
- Bonne identification du logo CVEC par les étudiants

Facteurs de risque

- Manque de transparence réel ou ressenti sur l'usage de la CVEC
- Difficulté à communiquer sur des projets immatériels ou des événements

Effets induits par l'action

- Baisse des récriminations sur l'usage de la CVEC
- Incitation à proposer des projets de vie étudiante

4.3 Améliorer la communication par mail avec les étudiants

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP Étudiant

Responsables administratifs de l'action :

Direction Communication et marque
Directions des Composantes et structures de formation

Acteurs associés :

Toute personne amenée à communiquer par mail avec les étudiants : enseignants-chercheurs, personnels administratifs, élus...

Description du contexte :

Au cours d'échanges informels ou en focus group, les étudiants ont indiqué ne pas consulter systématiquement leur boîte mail de l'université et utiliser leur adresse mail personnelle pour échanger entre eux et communiquer avec les enseignants. Certains enseignants demandent effectivement aux étudiants de leur écrire sur leur adresse mail personnelle, et constituent pour chaque groupe de CM ou de TD, une liste de diffusion vers les adresses personnelles des étudiants.

Dans les deux cas, la raison principale invoquée est la saturation des boîtes mails institutionnelles, notamment via les listes de diffusion.

Cette pratique engendre plusieurs risques de nature différente : non-respect du RGPD qui peut engager la responsabilité de l'établissement, déperdition d'informations (par exemple, en cas de changement d'adresse mail personnelle non communiqué), absence de modération de contenus indésirables, perte du lien avec les alumni...

Objectif de l'action :

Généraliser l'utilisation des adresses mail institutionnelles et supprimer l'utilisation des adresses mail personnelles pour les échanges entre les étudiants, le corps enseignant et l'administration

Description détaillée de l'action :

- Création d'une adresse mail @univ-cotedazur.fr pour tous les personnels administratifs et enseignants, y compris les chargés de cours, et pour tous les étudiants
- Poursuivre le travail entamé par la Direction de la Communication et Marque et la DSI sur la nomenclature des adresses mails
- Identification, auprès des utilisateurs, des besoins en termes de listes de diffusion thématiques, avec possibilité d'abonnement et de désabonnement
- Désignation d'un modérateur pour chaque liste de diffusion
- Réalisation d'une campagne d'information sur les bons usages du mail en début d'année universitaire
- Rédaction d'une charte de l'usage du mail, à faire signer à toute nouvelle création d'adresse mail institutionnelle

Temporalité de mise en œuvre :

- Année 2024-2025 : mise en place des adresses institutionnelles pour tous, rédaction de la charte d'utilisation du mail et actions de sensibilisation
- Rentrée 2025-2026 : généralisation de l'adresse mail institutionnelle pour tous les étudiants à leur arrivée à l'université

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Personnels de la DSI et de la Direction de la Communication
- 1/2 ETP chargé du projet pour l'année 2024-2025

Moyens budgétaires :

- Coût des supports (papier, vidéo, animations...) pour la campagne de sensibilisation

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite

- Pourcentage d'étudiants ayant une adresse institutionnelle à leur arrivée à l'université à la rentrée 2025-2026
- Pourcentage d'enseignants et d'étudiants utilisant encore leurs adresses personnelles en 2025-2026

Facteurs clés de succès

- Campagne d'information sur la généralisation des adresses institutionnelles et sensibilisation aux risques encourus par l'usage d'adresses personnelles
- Campagne de sensibilisation à chaque rentrée universitaire
- Grande réactivité dans la modération des listes de diffusion
- Mise à jour très régulière des listes de diffusion
- Coordination entre les acteurs pour limiter le nombre de mails et favoriser d'autres canaux de diffusion lorsque cela est possible et efficace
- Permettre le re-routage des mails institutionnels vers les boîtes personnelles pour faciliter leur utilisation

Facteurs de risque

- Manque de coopération de la communauté universitaire
- Manque de réactivité dans la modération des listes de diffusion
- Actions de sensibilisation insuffisantes ou inadaptées

Effets induits par l'action

- Hausse du sentiment d'appartenance à UniCA
- Fidélisation des alumni si la possibilité leur est donnée de conserver leur adresse Université Côte d'Azur à leur départ de l'université

4.4 Poursuivre le déploiement de l'intranet étudiant

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus
VP Formation

Responsable administratif de l'action :

Direction Communication et marque

Acteurs associés :

Direction de la Vie Universitaire et tous les services et missions concernés par la vie étudiante
Les composantes

Description du contexte :

Le bon accès à l'information pour les étudiants est un enjeu important partagé par toutes les universités. Les étudiants ont des pratiques et une appétence différentes en fonction de leurs profils, leurs besoins et il est donc compliqué d'atteindre l'ensemble des étudiants par les canaux de communication habituels.

Dans l'enquête réalisée pour ce schéma, ils sont 67 % à utiliser les réseaux sociaux, 64 % à utiliser les e-mails et seulement 14 % à utiliser le site de l'université. Ils sont également un peu plus de la moitié à s'estimer bien informés des événements portés par les associations étudiantes, des activités sportives ou de l'actualité de l'établissement, mais ils ne sont qu'un quart à s'estimer bien informés sur les actions de développement durable ou sur les dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

Au regard de ces constats, la direction Communication et Marque de l'UniCA a souhaité développer un intranet étudiant pour permettre un accès direct, de l'ensemble des étudiants, à toutes les informations dont ils ont besoin, à la fois dans leurs études mais également dans leur vie d'étudiant. Une première version sera développée pour la rentrée 2023-2024 et de nouvelles versions viendront l'enrichir tout au long du schéma

Objectif de l'action :

Offrir un meilleur accès aux informations à l'ensemble de la communauté étudiante grâce à un intranet étudiant

Description détaillée de l'action :

- Déploiement d'une première version d'intranet comprenant les emplois du temps, l'accès à Moodle et les informations de vie étudiante déjà présentes sur le site internet de l'université.
- Déploiement de versions enrichies tous les 6 mois, grâce au retour d'expériences d'étudiants élus et d'étudiants non engagés via des focus group
- Valorisation des projets étudiants (initiatives, parcours...)
- Intégration au fur et à mesure des déploiements d'interfaces de valorisation de projets étudiants (initiatives, parcours, ...)
- Intégration, dans une échéance plus longue et lorsque le développement de l'application sera stabilisé, d'informations sur les services proposés à l'extérieur de l'université : menu des restaurants universitaires, plateforme MSE, plans et horaires des transports en commun...

Temporalité de mise en œuvre :

Dès septembre 2023 puis tout au long du schéma

Moyens mobilisables

Moyens humains :

Direction Communication et marque et tous les chargés de communications des campus et des services

Moyens budgétaires :

Coût de déploiement de l'intranet

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de services accessibles via l'intranet étudiant
- Nombre de connexions sur l'intranet étudiant

Facteurs clés de succès :

- Présence des informations essentielles et quotidiennes (emploi du temps, horaires des transports en commun, menu des restaurants universitaires, affluence des BU et des RU) pour que les étudiants aient un intérêt direct à l'utiliser.
- Mises à jour des informations très régulières
- Prise en compte régulier de l'avis des étudiants
- Web design responsive

Facteurs de risque :

- Difficulté à mettre à jour les informations
- Si l'outil est trop rigide ou que la procédure de dépôt d'information est trop complexe, risque de création de canaux de communication secondaires par les formations, les campus ou les associations étudiantes.
- Communication sur les autres canaux, notamment les réseaux sociaux, de l'intranet étudiant

Effets induits par l'action :

- Hausse du sentiment d'appartenance à l'université autour d'un outil commun
- Hausse de la coordination des différents acteurs de la communication de l'université autour d'un outil commun.

4.5 Créer une mascotte pour l'université

Responsables politiques de l'action :

VP Vie universitaire et de campus
VP étudiant

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Direction communication et marque
UniCA Sport
Direction de la Culture
Conseil étudiant

Description du contexte :

Une des problématiques d'Université Côte d'Azur est la difficulté pour les étudiants de se sentir appartenir à cette université. En effet, même si cela est courant pour les étudiants des universités de ce type - implantée sur plusieurs sites et issue d'un regroupement entre plusieurs établissements - le sentiment d'appartenance lie les étudiants au mieux à leur site d'études voire uniquement à leur formation.

C'est pourquoi, un élément fédérateur comme une mascotte permettrait, au-delà du logo, de décliner une identité étudiante au sein de tous les campus et d'améliorer l'identification des étudiants de l'Unica lors d'événements extérieurs, notamment lors de compétitions sportives auxquelles ils prennent part.

Objectifs de l'action :

Améliorer le sentiment d'appartenance de l'université grâce à une mascotte.

Description détaillée de l'action :

- Soumettre et discuter l'idée de la création de la mascotte au Conseil étudiant
- Proposer un concours de création de la mascotte à l'ensemble des étudiants grâce à un dossier réunissant un croquis ou une description et une explication détaillée du choix de la mascotte pour représenter Université Côte d'Azur.
- Confier à la Direction Communication et Marque l'élaboration du brief de communication en lien avec les directions concernées
- Réunir un jury, composé à majorité d'étudiants (élus, sportifs de haut niveau, associatifs, ...) et de représentants de la communauté universitaire pour sélectionner 3 mascottes.
- Faire réaliser les croquis des 3 mascottes à l'occasion d'un atelier de création spécifique
- Réaliser un vote en ligne auprès de l'ensemble de la communauté universitaire
- Faire réaliser la mascotte lauréate grandeur nature et l'utiliser comme support de communication de l'ensemble des événements étudiants de l'université.

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long de l'année 2024-2025

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Coordination du projet par la Direction Communication et Marque,
- Emploi étudiant pour endosser le costume et participer aux manifestations

Moyens budgétaires :

- Lots pour les participants au concours
- Coût de l'encadrement de l'atelier de réalisation de la mascotte
- Coût de réalisation de la mascotte

Évaluations et validations :**Indicateurs de réussite :**

- Réalisation de la mascotte

Facteurs clés de succès :

- Adhésion suffisante des étudiants au projet
- Bonne communication sur le concours, le lauréat et le mode de demande de participation de la mascotte à un événement
- Utilisation systématique de la mascotte lors des grands événements

Facteurs de risque :

- Manque d'adhésion de la communauté étudiante
- Difficulté à faire circuler la mascotte sur tous les sites de l'université

Effets induits par l'action :

- Hausse du sentiment d'appartenance à l'UniCA
- Création d'une dynamique transversale aux sites de l'université
- Augmentation de la visibilité d'UniCA auprès du grand public

Axe 5 : Développer les services aux étudiants

5.1 Développer des actions sport-santé sur l'ensemble des sites

Responsables politiques de l'action :

VP Santé
VP Vie universitaire et de campus
VP politique sportive (lorsqu'il sera nommé)

Responsables administratifs de l'action :

Responsable du Centre de santé
Directeur d'UniCA Sport

Acteur associé :

Direction de la vie universitaire

Description du contexte :

Université Côte d'Azur possède un Centre de santé et un service d'activités physiques et sportives, UniCA Sport, de grande qualité tant au niveau des équipements que des services proposés qu'ils mettent à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire. Malgré cela, l'accès à ces services est inégal en fonction des sites et certaines actions pourraient être portées conjointement pour renforcer le bien-être de l'ensemble de la communauté universitaire.

Objectif de l'action :

Améliorer le bien-être de la communauté universitaire sur l'ensemble des sites

Description détaillée de l'action :

- Réaliser un état des lieux des actions sport-santé proposés par l'université
- En lien avec la Faculté de santé et avec les équipes de recherche compétentes, développer des projets qui allient recherche, santé et sport au bénéfice de l'ensemble de la communauté universitaire.
- En lien avec le Centre de santé universitaire, proposer du sport sur ordonnance et formaliser les échanges entre professionnels du sport et de la santé pour mieux accompagner les étudiants
- Décliner les actions sport-santé sur l'ensemble des campus de l'université

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma directeur

Moyens mobilisables :

Moyens humains : À définir

Moyens budgétaires : À définir

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'étudiants accompagnés dans le cadre de sport sur ordonnance
- Nombre de projets conjoints menés par UniCA Sport et le CSU



Facteurs clés de succès :

- Sanctuarisation de temps de travail commun entre le CSU et UniCA Sport
- Bonne communication vers la communauté universitaire des actions portées sur le sport-santé

Facteurs de risque :

- Manque de temps des professionnels de santé et des professionnels du sport pour travailler une thématique transversale
- Manque de visibilité des actions par les étudiants

Effets induits par l'action :

- Augmentation de la réussite des étudiants
- Amélioration globale de la santé étudiante et de la lutte contre la sédentarité à UniCA

5.2 Élargir les horaires d'ouverture du centre de santé universitaire

Responsable politique de l'action :

VP Santé, Médecin-directeur du Centre de Santé

Responsable administratif de l'action :

Coordinatrice du Centre de Santé

Acteurs associés :

Direction de la DVU

Direction Communication et Marque

Description du contexte :

UniCA a fait le choix, lors de création, de constituer le service de santé étudiante (alors SUMPPS) en centre de santé, ouvert au public étudiant et au public extérieur. Aujourd'hui, les consultations ou soins au CSU concernent les étudiants pour 70 % des visites et les extérieurs pour 30 %.

Les horaires d'ouverture actuels sont 9h-17h, en continu, du lundi au vendredi, y compris pendant les congés universitaires. Malgré cette amplitude horaire, le CSU ne peut assurer la totalité des consultations ou soins demandés, et certains patients – étudiants ou extérieurs – ne peuvent se libérer sur ces horaires-là.

Afin de mieux répondre à la demande, à la fois en termes d'horaires et de jours d'ouverture, le CSU souhaiterait étendre les horaires à 8h-20h en semaine et 8h-12h le samedi.

Objectifs de l'action :

Améliorer l'accès aux soins pour les étudiants, en augmentant le nombre de consultations possibles dans la semaine et en offrant une possibilité de consultation le samedi.

Description détaillée de l'action :

- Renforcer l'équipe médicale et l'équipe d'accueil pour assurer une plus grande amplitude horaire.
- Communiquer auprès des étudiants et de la population extérieure sur les nouveaux horaires d'ouverture.

Temporalité de mise en œuvre :

Durant le schéma directeur, en fonction des moyens mobilisables, des recrutements possibles et des candidatures.

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Nombre d'ETP à définir par le CSU

Moyens budgétaires :

- Amélioration de l'attractivité des salaires, à mettre en vis à vis de l'augmentation de la fréquentation et des recettes

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite

- Nombre d'heures d'ouverture
- Fréquentation du CSU sur les horaires élargis
- Nombre d'étudiants bénéficiant des consultations

Facteurs clés de succès

- Évaluation fine de la fréquentation sur les nouveaux horaires d'ouverture
- Flexibilité dans les horaires, en fonction de la fréquentation
- Communication sur les nouveaux horaires et sur l'ensemble des services proposés

Facteurs de risque

- Manque d'attractivité des salaires et difficulté de recrutement des personnels de santé
- Nouveaux créneaux de consultation non remplis

Effets induits par l'action

- Meilleure couverture médicale pour les étudiants et pour le public extérieur du CSU.
- Positionnement d'Université Côte d'Azur comme un acteur de santé du territoire

5.3 Développer les sorties UniCA Sport

et en faciliter l'inscription pour le plus grand nombre

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

VP Politique sportive (lorsqu'il sera nommé)

Responsable administratif de l'action :

Direction d'UniCA Sport

Acteurs associés :

Direction de la Vie Universitaire

Direction Communication et Marque

Description du contexte :

Université Côte d'Azur bénéficie d'un environnement très favorable pour les activités de plein nature et UniCA Sport propose une quarantaine de sorties, régulières, ouvertes à l'ensemble des étudiants.

Lors du focus group, les étudiants ont fait part de leur regret de ne pas pouvoir s'inscrire à ces sorties car elles apparaissent toujours complètes, sauf à développer des stratégies de connexion très rapide dès la mise en ligne de la sortie, peu compatibles avec un emploi du temps étudiant et facteur d'inégalités car tous les étudiants n'ont pas accès à cette « astuce ». Enfin, ces sorties ne sont proposées qu'au départ de Nice et sont par conséquent beaucoup moins accessibles pour les étudiants des autres sites alors même que des sorties sont proposées à proximité ou que le trajet des bus pour ces activités pourrait être adapté.

Objectif de l'action :

Permettre à plus d'étudiants de bénéficier des sorties UniCA Sport

Description détaillée de l'action :

- Analyser la vitesse de « remplissage » des sorties UniCA Sport
- Augmenter le nombre de sorties, notamment les plus vite réservées et les plus simples à organiser.
- Proposer régulièrement des sorties au départ de Cannes ou de Sophia Tech
- Favoriser, lors des inscriptions, les étudiants qui n'ont jamais participé aux activités de pleine nature ou limiter les inscriptions à 2 ou 3 par an et par personne.
- Communiquer largement sur la hausse des sorties UniCA Sport et sur l'amélioration de leur accès

Temporalité de mise en œuvre :

- Année 2024-2025 : Objectif de 12 % en plus
- Année 2025-2026 : Objectif de 25 % en plus

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Recrutement de vacataires encadrant les activités de pleine nature

Moyens budgétaires :

- Achat et location de matériels, de mini-bus, de nuitées

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de sorties de pleine nature
- Nombre d'étudiants différents participant aux activités de pleine nature

Facteurs clés de succès :

- Recruter suffisamment d'encadrants
- Permettre une rotation des étudiants pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui profitent des sorties
- Diversifier le type de sorties pour toucher un maximum de participants
- Proposer des sorties à proximité de Cannes et de Sophia

Facteurs de risque :

- Augmentation forte des coûts engendrés par les sorties
- Impact négatif sur le modèle économique d'UniCA Sport
- Frustration des étudiants qui n'auront pas accès aux sorties supplémentaires

Effets induits par l'action :

- Hausse de la pratique physique et sportive des étudiants
- Augmentation de la socialisation des étudiants
- Rencontre entre les étudiants des différents campus de l'université

5.4 Poursuivre le recours aux emplois étudiants et améliorer le process de rémunération

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)
VP Étudiant (VPE)

Responsables administratifs de l'action :

Direction de la Vie Universitaire (DVU)
Direction des Ressources Humaines (DRH)
Direction des Affaires financières (DAF)

Acteurs associés :

Directions administratives de Campus
Responsables financiers des EUR, écoles, facultés et instituts et des services accueillant des emplois étudiants

Description du contexte :

UniCA a pour politique de favoriser l'emploi étudiant, sur des missions liées à la vie étudiante, conformément aux dispositions d'application de l'article L811-2 du Code de l'Éducation. Ces emplois permettent aux étudiants de percevoir un revenu complémentaire à leur bourse ou aux allocations versées par la famille tout en bénéficiant d'horaires de travail compatibles avec leurs horaires de cours.

Toutefois, les étudiants travaillant en contrat étudiant pour l'UniCA font état de délais importants dans le paiement de leur salaire, généralement versé avec deux mois de décalage. Le dit-décalage est dû à la mesure de la différence entre le volume maximum contenu dans le contrat étudiant et la remontée des services via un tableau du nombre d'heures réelles réalisées. La paye du mois M étant arrêtée le 20 du mois M-1, il y a un décalage de deux mois dans le paiement aux étudiants à la mise en œuvre du contrat.

Objectif de l'action :

Développer le recours aux emplois étudiants pour améliorer les services rendus aux étudiants et réaliser un acompte de leur salaire dès la fin du premier mois du contrat.

Description détaillée de l'action :

- Mettre en œuvre, dans le respect des règles de gestion comptables publiques, une mensualisation des salaires, qui permette de payer les contrats étudiants en fin de chaque mois, pour le mois écoulé.
- Pour ce faire, autoriser pour le premier mois d'activité, le versement en fin de mois d'une avance sur salaire, d'un montant égal à au moins 90 % du montant dû, et prévoir une régularisation sur service fait.
- Mettre en place la procédure avec la DRH et l'Agence comptable, pour l'ensemble des emplois étudiants.

Temporalité de mise en œuvre :

- Premier semestre 2024-2025 : mise en place des modalités
- Sur le budget 2025, et à partir de janvier 2025, virement des salaires des contrats étudiants en fin de chaque mois, pour le mois écoulé.

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

Concours de l'agence comptable et de la DRH

Moyens budgétaires :

Provision du montant équivalent au montant global des contrats étudiants

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite

- Nombre de contrats étudiants payés en fin de mois, pour le mois écoulé

Facteurs clés de succès

- Implication de la DRH et de l'Agence comptable
- Portage politique avec vote en CA
- Transmission et anticipation des contrats étudiants signés un mois avant le début effectif pour prise en compte de la paye

Facteurs de risque

- Manque de portage politique
- Résistances au niveau de l'agence comptable
- Charge de travail supplémentaire pour la DRH à absorber
- Désistement d'étudiants après l'avance sur salaire

Effets induits par l'action

- Meilleur accès aux emplois étudiants par les étudiants les plus précaires
- Meilleure attractivité des emplois étudiants

5.5 Développer et encourager des modes de déplacement durables

Responsables politiques de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus (VP VUC)

Chargée de mission Campus et laboratoires éco-responsables

Responsable administratif de l'action :

Direction du développement durable des sites

Acteurs associés :

Direction du Patrimoine

Direction du Développement Durable des Sites (3DS)

Direction Communication et Marque

Métropole et agglomérations du territoire

Description du contexte :

Les principes de responsabilité sociétale, environnementale et éthique inscrits dans les textes fondateurs d'UniCA engagent l'université à travailler sur les mobilités douces, en lien avec la Métropole. Par ailleurs, la Métropole de Nice, dont c'est la compétence, a œuvré, depuis sa création en 2012, au développement des transports en commun et des transports durables, tant au sein de la ville de Nice qu'entre les communes du territoire.

Comme l'indique l'enquête réalisée pour ce schéma, en matière de mobilité, les étudiants ont principalement recours aux transports en commun, souvent couplés avec la marche à pied. Malgré ces importants développements, 25 % de la population étudiante indique privilégier l'usage de la voiture individuelle pour se rendre en cours et 8 % pratiquent le covoiturage. Les raisons évoquées sont multiples : manque de transports en commun en dehors du centre de Nice, peu ou mauvaises connexions entre le tramway, les bus du centre-ville et les autres transports à la sortie de la ville, sentiment parfois d'insécurité le soir dans les transports en commun ou sur les trajets entre les lieux de cours et les transports, manque de places de stationnement pour les vélos ou trottinettes (mécaniques ou électriques), attachement à la voiture individuelle... Pour autant, 22 % des étudiants déclarent être prêts à utiliser un mode de transport plus doux lorsque la distance le permet.

Le développement de mobilités durables pourrait passer par l'amélioration de la desserte des campus par les transports en commun, le covoiturage entre étudiants, si la mise en relation entre conducteurs et passagers était facilitée, et par le développement de bornes de vélos et de trottinettes électriques.

Objectif de l'action :

Développer les modes de transport durable et lutter contre l'usage de véhicule thermique individuel.

Description détaillée de l'action :

- Réaliser l'état des lieux, pour chaque campus, des freins et des leviers au développement de mode de déplacement durable
- Travailler avec les métropoles du territoire pour augmenter le nombre de stations de vélos en libre-service à proximité des campus
- Travailler avec les métropoles du territoire pour adapter les horaires et les fréquences des transports en commun aux horaires des étudiants
- Travailler avec les métropoles du territoire sur la sécurité dans les transports et sur les trajets entre la sortie des campus et les stations de bus ou de tram (éclairage public, ...)

- Développer une application de covoiturage proposée à l'ensemble de la communauté universitaire, afin de mettre en relation conducteurs et passagers. Cette application pourrait être développée en interne par la DSI, ou pourrait faire l'objet d'une adaptation de l'application de covoiturage Klaxit subventionnée par la Métropole de Nice.
- Passer une convention avec la Métropole de Nice et faire connaître aux étudiants le dispositif d'aide au covoiturage de la Métropole de Nice.
- Mettre en place une campagne de sensibilisation au covoiturage et d'information sur la mise en œuvre de l'application et des modes de transport alternatifs à l'usage de véhicule thermique individuel.
- Développer la construction de places de garage sécurisé pour les vélos, trottinettes et scooters électriques sur chacun des campus
- Étudier la possibilité de subventionner l'achat ou la location longue durée de vélos, trottinettes et scooters électriques
- Réaliser une campagne de communication pour faire connaître les nouveaux dispositifs d'aide à l'usage de mode de déplacement durable

Temporalité de mise en œuvre :

- Année universitaire 2024-2025 : mise en place de l'application de covoiturage (cahier des charges, choix des solutions, développements de l'application de covoiturage ou des fonctionnalités nouvelles sur Klaxit, tests sur une population restreinte) et échanges avec les métropoles pour présenter les résultats de l'enquête et trouver des solutions adaptées à la population étudiante
- Rentrée 2025-2026 : déploiement à toute la communauté étudiante et campagne de communication
- Sur la durée du schéma directeur : développement des incitations à l'usage de mobilités douces (création de places de stationnement, subventions à l'achat...)

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Estimation par la DSI pour le développement ou l'adaptation d'une application de covoiturage

Moyens budgétaires :

- Estimation par la Direction du Patrimoine pour les installations de parkings de vélos et trottinettes sécurisés
- En fonction de la solution retenue : contribution à la plateforme Klaxit, financement partiel des trajets par l'université.

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite

- Nombre de conducteurs et de passagers inscrits sur l'application
- Nombre de trajets réalisés en covoiturage chaque année
- Nombre de places de stationnement sécurisés de vélos et de trottinettes créés
- Nombre d'étudiants utilisant un mode de transport durable (enquête flash à mener chaque année durant le schéma directeur)

Facteurs clés de succès

- Places de stationnement réservées au covoiturage
- Facilité d'utilisation de l'application de covoiturage
- Nombre de places de stationnement sécurisés de vélos et de trottinettes suffisants pour répondre aux besoins
- Campagne de communication auprès de la population étudiante sur les mobilités durables et les dispositifs d'accompagnement mis en place

Facteurs de risque

- Difficultés de stationnement sur ou à proximité du campus pour le covoiturage
- Manque de ponctualité chez les conducteurs ou les passagers
- Méconnaissance du dispositif de covoiturage et des aides
- Vols ou vandalisme sur les parkings vélos et trottinettes sécurisés
- Topographie des sites universitaires peu adaptée à l'usage des deux roues non motorisées

Effets induits par l'action

- Durée de transport entre campus et domicile raccourcis et facilités
- Baisse du sentiment d'insécurité
- Diminution du coût de transport pour les deux parties (conducteurs et passagers) en covoiturage et pour les néo-utilisateurs de mobilités douces en lieu de la voiture individuelle
- Réduction du nombre de voitures individuelles en circulation pour les déplacements entre lieux d'études et lieux de vie
- Effet de socialisation (covoiturage)
- Contribution aux engagements d'UniCA en matière de développement durable et de responsabilité sociale

5.6 Poursuivre l'accès à une pratique culturelle valorisante

Responsable politique de l'action :

VP Culture et Société

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Culture

Acteurs associés :

DVU

Direction Communication et Marque

Engagement Center

Associations étudiantes

Description du contexte :

Université Côte d'Azur compte parmi ses établissements composantes et ses partenaires, plusieurs établissements artistiques, dont la Villa Arson, le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower ou le Conservatoire de Nice. Elle revendique la culture comme partie intégrante de son identité, avec le souhait d'en faire un levier d'attractivité internationale pour la formation, la recherche, et la vie étudiante, en lien avec ses nombreux partenaires sur le territoire.

La Direction de la Culture, créée en 2020 sous l'impulsion d'une volonté politique forte et dirigée par le VP Culture et Société (également Directeur de la Villa Arson), propose une offre culturelle très variée (programmation sur et en dehors des campus, ateliers de création, offre de places, soutien à la jeune création, résidences d'artistes en lien avec les enjeux de recherche, master classes) à l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants comme personnels, mais également au grand public. La billetterie en ligne permet d'accéder à une offre importante et variée de spectacles et d'événements, gratuitement ou à tarifs préférentiels.

Par le biais d'appels à projets, la Direction soutient les jeunes créateurs et créatrices et accompagne les nouvelles générations d'artistes en contribuant à la formation et à la professionnalisation des étudiants et des jeunes diplômés. Elle a développé des actions atypiques et attractives comme les après-midi BU Opéra en partenariat avec l'Opéra de Nice, ou la restitution annuelle de sa dizaine d'ateliers de création au 109, Boucan.

Avec un budget en propre de 450 K€, une affectation des fonds CVEC à hauteur de 320 K€, des fonds IDEX de 130 K€ pluriannuels dotés en 2022 pour des actions de rayonnement, et un financement sur l'AAP Idées de 50 K€/an, la Direction de la Culture a les moyens de son ambition de proposer aux étudiants une offre de grande qualité, dans les lieux emblématiques, même si le manque d'espaces de type friches industrielles se fait ressentir dans la région.

La participation aux ateliers de création proposés par la Direction de la Culture permet également de bénéficier du bonus Culture (0,25 points sur la moyenne du semestre).

Pour autant, l'enquête menée auprès de la communauté étudiante fait ressortir que si plus de la moitié des étudiants interrogés déclarent pratiquer une activité culturelle (54 %) et assister à des événements (56 %), la majorité (64%) des étudiants qui déclarent pratiquer ou participer à une activité culturelle, l'effectue en dehors de l'UniCA, 67 % déclarent être mal informés de la programmation culturelle et parmi eux, 61 % estiment que c'est par manque de communication sur les sites de formation. Il est également ressorti du focus group une difficulté à accéder à la billetterie en ligne, avec, pour certains événements, des places vendues

très rapidement après leur mise en ligne (signe de la bonne prise en compte des attentes de la communauté étudiante).

Enfin, l'accès aux ateliers de création de la Direction de la Culture encadrés par des artistes professionnels et ayant pour finalité de proposer une approche valorisante est conditionnée à la présentation d'un CV et d'une lettre de motivation.

En sa qualité d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et dans le cadre de sa politique en faveur de la vie étudiante, UniCA poursuit et renforce l'ouverture d'ateliers de création à toutes les étudiantes et tous les étudiants, sans condition de niveau.

Objectif de l'action :

Poursuivre l'accès à des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des professionnels

Description détaillée de l'action

- Définir, en lien avec la Direction Communication et Marque, une campagne de communication sur les ateliers de pratique et de création artistiques
- Encourager les candidatures et combattre l'auto-censure des candidats aux ateliers
- Augmenter le nombre d'ateliers et/ou le nombre de places par atelier
- Proposer des ateliers sur différents campus d'UniCA

Temporalité de mise en œuvre

À partir de l'année 2023-2024 et progressivement sur la durée du schéma directeur

Moyens mobilisables

Moyens humains :

Recrutement d'intervenants ou augmentation des heures dédiées pour l'encadrement des ateliers de création

Moyens budgétaires :

Aménagement, construction, ou location de salles de pratique.

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite

- Nombre de candidatures reçues
- Nombre d'inscrits dans les ateliers
- Nombre d'ateliers ouverts ou doublés

Facteurs-clés de succès

- Communiquer auprès de la communauté universitaire, via l'intranet et sur les campus
- Qualité et compétences pédagogiques des intervenants
- Ouverture d'ateliers sur plusieurs campus d'UniCA

Facteurs de risque

- Manque de moyens financiers pour dédoubler les ateliers
- Insuffisance de places dans les ateliers

Effets induits par l'action

- Facilitation et valorisation de l'accès aux ateliers
- Renforcement de la réputation et de l'attractivité d'UniCA comme université engagée pour la culture et les pratiques artistiques

Axe 6 : Favoriser l'engagement étudiant

6.1 Former les élus et les associations étudiantes

Responsables politiques de l'action :

VP Étudiant

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Direction générale des services

Acteurs associés :

Direction de la Vie Universitaire

Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation (DAJIM)

Description du contexte :

Selon l'article L. 811-3-1 du Code de l'éducation « les élus étudiants aux différentes instances des établissements publics d'enseignement supérieur bénéficient d'une information et d'actions de formation, le cas échéant qualifiantes, définies par les établissements et leur permettant d'exercer leurs mandats. »

Il est donc essentiel que l'université puisse apporter le soutien nécessaire, à tous les étudiants élus, qu'ils soient délégués de promotion, élus dans les structures de formation ou élus dans les conseils centraux, afin qu'ils puissent réaliser leur mandat en ayant le plus de compétences possibles pour le faire.

Ces formations, complémentaires de celles proposées par les organisations étudiantes représentatives, pourront également être en direction des étudiants fortement engagés dans une association.

Objectifs de l'action :

Accompagner les élus étudiants et les associations étudiantes dans la réalisation de leur mission

Description détaillée de l'action :

- Faire remonter le nom et les coordonnées des élus étudiants aux conseils centraux, aux conseils de gestion des structures de formation et services communs ainsi qu'aux commissions permanentes de l'établissement après chaque élection au niveau de la DAJIM.
- Mettre en place une formation dans les trois mois qui suivent leur élection afin de former les élus sur : l'organisation de l'université, les sujets récurrents vus dans les conseils (budget, création de l'offre de formation, modalités de contrôle des connaissances, etc.), les sujets abordés dans les conseils et commissions dans lesquelles siègent les étudiants (CVEC, FSDIE, services de vie étudiante, section disciplinaire, etc.) et la prise de parole en public ;
- Des formations complémentaires pourront être proposées au fil du mandat pour approfondir certains sujets pour les étudiants ou élargis à l'ensemble des élus des conseils ;
- Préparer des modules de formation pour avoir un support permettant de répondre à l'ensemble des besoins ;
- Pour tous les élus étudiants, mettre à disposition les adresses des personnes dédiées ou une adresse générique pour pouvoir poser des questions techniques nécessaires à la bonne réalisation de leur mandat et poursuivre la diffusion du guide mis en place par la DJSR ;
- Développer un espace numérique partagé avec une Foire aux questions et l'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation d'un mandat étudiant.

Temporalité de mise en œuvre :

2024-2025

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

Prestations ou vacations pour les formations

Moyens budgétaires :

À définir

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de formations organisées
- Taux de participation des élus étudiants
- Taux de formation des élus étudiants

Facteurs clés de succès :

- Coconstruire la formation par les élus étudiants actuels
- Proposer les formations sur les temps de disponibilité des étudiants. À défaut, autoriser les absences des étudiants dans toutes les filières.
- Faire évaluer la qualité de formation par les élus et l'améliorer au fur et à mesure des promotions

Facteurs de risque :

- Peu de disponibilité des étudiants
- Réticence des étudiants affiliés à une organisation représentative à avoir une autre formation que celle proposée par l'organisation

Effets induits par l'action :

- Plus grande participation et assiduité des élus étudiants aux conseils.
- Des élus étudiants plus informés et plus investis dans les sujets traités dans les instances.
- Connaissance des élus entre eux dès le début de leur mandat.
- Constitution d'un vivier de candidats aux conseils centraux grâce aux étudiants formés dans les composantes.

6.2 Clarifier, harmoniser et mieux informer sur les critères et les validations de l'engagement étudiant

Responsables politiques de l'action :

VP Formation
VP Vie Universitaire et de Campus
VP Étudiant

Responsables administratifs de l'action :

Responsable de l'Engagement Center
Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Directions de composantes et de structures de formation
Responsables de formation
Direction des Études et de la Formation
Direction Communication et Marque

Description du contexte :

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 ouvre aux étudiants la possibilité de valoriser tout au long de leur cursus un engagement dans des activités associatives, politiques, professionnelles, civiques...

UniCA soutient fortement l'engagement de ses étudiants et sa valorisation dans les missions suivantes : sapeur-pompier volontaire, réserviste dans les armées, volontaire en Service civique, ainsi que dans de nombreuses missions de bénévolat proposées par des partenaires d'UniCA, Dans le cadre de l'Idex, UniCA a créé en 2018 un service et une plateforme, l'Engagement Center, pour accompagner les étudiants dans l'accomplissement d'activités d'intérêt général, en complément de leur cursus et en lien avec les valeurs portées par l'université.

Chaque étudiant en LMD peut se voir accorder 0,25 point sur sa moyenne générale du semestre pour l'un de ces engagements en échange de 20 heures minimum d'engagement et peut valider jusqu'à un engagement par semestre tout au long de son cursus. Certains étudiants s'engagent sur plus d'une mission par semestre, sans validation supplémentaire.

En phase avec l'Approche Par Compétences (APC) qu'UniCA déploie progressivement pour l'ensemble de ses formations, l'Engagement Center prépare la reconnaissance, l'évaluation et la valorisation des compétences que les étudiants développent au cours de leur engagement. Un e-portfolio est mis à leur disposition pour présenter les compétences développées.

Il apparaît toutefois que toutes les formations n'ouvrent pas les mêmes possibilités de validation et de valorisation des compétences acquises lors d'un engagement étudiant. On constate en effet que la valorisation n'est pas systématique et qu'il n'existe pas de modalités d'évaluation des compétences acquises, ni d'UE de valorisation de l'engagement même si un vote récent en Conseil académique vient d'instaurer l'obligation de cette valorisation dans toutes les formations.

Objectif de l'action :

Permettre à chaque étudiant qui le souhaite de valoriser son engagement dans le cadre de sa formation.

Description détaillée de l'action :

- Communiquer auprès de toutes les structures de formation sur l'obligation légale de valider les compétences acquises par les étudiants lors d'un engagement au sein de leur cursus et proposer un guide d'accompagnement pour les équipes de formation.

- Réaliser l'état des lieux des formations qui ne proposent pas de validation des compétences acquises lors d'un engagement au sein de leur cursus, par type de formation et par niveau, ou qui limiterait le nombre d'engagements qu'il est possible à un étudiant de valider.
- Faire, auprès de ces formations, un travail de pédagogie sur la plus-value de l'engagement étudiant afin d'arriver à une application intégrale des dispositions votées en Conseil académique
- Identifier et harmoniser les limitations à la valorisation des engagements (par ex. la non prise en compte du bonus quand celui permet d'atteindre la moyenne au semestre)
- Communiquer auprès de la communauté étudiante sur les possibilités de valorisation des compétences acquises au cours d'un engagement.

Temporalité de mise en œuvre :

Sur la durée du schéma directeur

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Interventions du Responsable de l'Engagement Center

Moyens budgétaires :

- Réalisation de supports d'information et de mise en valeur des missions menées par les étudiants engagés

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de formations qui appliquent intégralement les modalités de la validation de l'engagement votées dans les instances
- Nombre d'étudiants qui valident les compétences acquises au cours de leur engagement

Facteurs clés de succès :

- Sensibilisation des responsables de formations à l'importance du développement des compétences transversales
- Prise en compte des spécificités de certaines formations et autoriser des dérogations

Facteurs de risque :

- Trop grande disparité entre les pratiques de validation des formations
- Dérogations trop nombreuses au cadre voté dans les instances

Effets induits par l'action :

- Augmentation de l'engagement des étudiants
- Augmentation de la réussite des étudiants engagés

6.3 Mieux repérer et accompagner les étudiants à besoins spécifiques

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

VP Formation

Direction des études et de la formation

Direction de la Culture

UniCA Sport

Scolarités

Service information, orientation et insertion professionnelle

Responsable de l'Engagement Center

Direction Communication et Marque

Mission Handicap

Description du contexte :

Université Côte d'Azur accompagne déjà les étudiants à besoins spécifiques en suivant la réglementation et les recommandations en vigueur. Elle propose notamment des aménagements d'études pour les étudiants sportifs ou artistes de haut niveau, en situation de handicap, salariés, chargés de famille ainsi qu'une bonification pour les étudiants engagés. L'enquête réalisée dans le cadre de ce schéma fait état d'une méconnaissance de ces dispositifs : 84 % des étudiants engagés n'ont pas d'aménagement de leur emploi du temps par exemple et 79% d'entre eux voudraient que ce soit le cas. Pour les étudiants salariés, ils sont 86% à ne pas avoir connaissance des dispositifs d'accompagnement et parmi ceux qui les connaissent, seuls 3% les utilisent. Ces chiffres illustrent le manque de connaissance et d'utilisation de ces dispositifs.

Objectifs de l'action :

Donner un meilleur cadre d'études aux étudiants qui en ont le plus besoin et favoriser leur bien-être et leur réussite

Description détaillée de l'action :

- Réaliser un état des lieux des dispositifs d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques et une cartographie en fonction des structures de formation.
- Identifier les publics supplémentaires qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement spécifique et nuancer les accompagnements en fonction des profils des étudiants (ex : distinguer un étudiant engagé dans une association pendant un semestre, d'un étudiant engagé à la fois dans un conseil de l'université, dans une organisation étudiante et dans une association caritative plusieurs années de suite)
- Communiquer largement sur les mesures d'accompagnement proposées aux étudiants, tout au long de l'année et notamment lors des journées d'accueil à la rentrée
- Poursuivre l'accompagnement individuel et les aménagements pour les étudiants en situation de handicap ou avec restriction d'aptitude temporaire
- Développer l'accessibilité pédagogique et l'accessibilité numérique
- Poursuivre la mise en valeur des étudiants à besoins spécifiques, sur le modèle de ce qui est déjà fait pour les sportifs de haut niveau, pour encourager les étudiants à faire valoir leurs besoins et à utiliser les dispositifs d'accompagnement

Temporalité de mise en œuvre :

- 2024-2025 : État des lieux
- 2025-2026 : Adapter les aménagements proposés en fonction des profils

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Renforcement des équipes de l'Engagement Center et du SIOIP
- Travail transversal entre le SIOIP et l'ensemble des services concernés par les publics à besoins spécifiques

Moyens budgétaires :

- À définir

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'étudiants bénéficiant d'un aménagement d'études
- Nombre d'étudiants bénéficiant d'un bonus engagement

Facteurs clés de succès :

- Harmonisation des pratiques des composantes et structures de formation
- Communication sur les différentes formes d'aménagement, d'accompagnement et de valorisation pour les étudiants à besoins spécifiques
- Échanges sur les pratiques d'accompagnement entre les services supports des étudiants à besoins spécifiques

Facteurs de risque :

- Difficulté à accompagner certains besoins
- Jugement de valeur sur les différents types d'engagement ou de besoins

Effets induits par l'action :

- Traitement équitable des étudiants en fonction de leur formation et de leurs engagements

6.4 Permettre à toutes les associations étudiantes de l'université d'y être domiciliées

Responsables politiques de l'action :

VP Vie universitaire et de campus
VP Étudiant

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation (DAJIM)
Associations étudiantes et BDE

Description du contexte :

Les associations étudiantes sont des acteurs majeurs de la vie étudiante et de la vie citoyenne. Elles participent à l'animation des campus, elles contribuent à la réussite étudiante, par le biais du développement de compétences transversales et elles répondent à des demandes sociétales de diverses natures (artistique, sociale, écologique, caritative...). L'université soutient les associations étudiantes par divers moyens : financements (sur CVEC ou FDSIE), mise à disposition de locaux pour leurs actions ou manifestations diverses... La loi impose aux associations de disposer d'une adresse administrative (ou siège social). La domiciliation est obligatoire dès la création de l'association. Cette formalité permet notamment aux membres de l'association d'envoyer et de recevoir du courrier de la part de tiers et d'organismes officiels. Or, il est parfois difficile pour les étudiants d'obtenir l'accord du propriétaire de leur logement pour une domiciliation et cela complexifie les démarches administratives lors de la passation de bureau des associations car il faut changer la domiciliation.

Objectif de l'action :

Apporter un soutien aux associations étudiantes de l'université en leur permettant d'y être domiciliées.

Description détaillée de l'action :

- Rappeler aux services universitaires et aux associations le cadre juridique dans lequel l'université peut permettre à toutes les associations étudiantes de l'université qui le souhaitent d'y être domiciliées (art. 36.1 du Règlement Intérieur 4 de l'université).
- Établir un modèle de convention et le faire signer au président de chaque association domiciliée à l'UniCA.
- Définir les modalités pratiques : prêt de locaux, boîte aux lettres...
- Rédiger un guide à destination des associations étudiantes indiquant leurs droits et devoirs.
- Communiquer largement aux anciennes et aux nouvelles associations étudiantes sur la possibilité de domiciliation et les obligations associées.

Temporalité de mise en œuvre :

- 2024-2025 : Définir le cadre juridique et préparer les documents contractuels. Faire voter le cadre en Conseil académique. Communiquer sur la possibilité pour les associations étudiantes de se domicilier à UniCA.
- À partir de la rentrée 2025-2026 Faire signer les conventions de domiciliation aux associations qui en font la demande.

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- Contribution du service juridique pour la rédaction du cadre des conventions
- 10 % d'un ETP à la DVU pour renseigner et aiguiller les associations étudiantes pour leurs demandes de domiciliation la première année de déploiement

Moyens budgétaires : sans objet

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'associations étudiantes domiciliées à l'UniCA
- Nombre d'associations étudiantes

Facteurs clés de succès :

- Définition claire du cadre juridique
- Communication claire sur les droits et obligations des associations domiciliées
- Respect de la convention par les associations et l'université

Facteurs de risque :

- Méconnaissance ou contournement des conditions et domiciliation « sauvage »
- Nombre important de demandes à traiter et charge de travail induite pour la DVU
- Augmentation de la demande de locaux associatifs et difficulté à y répondre

Effets induits par l'action :

- Hausse du nombre d'associations étudiantes créées
- Développement du sentiment d'appartenance à l'UniCA de la part des associations étudiantes

Axe 7 : Fluidifier la gouvernance interne et externe de la vie étudiante

7.1 Développer les liens entre tous les acteurs de la vie étudiante, à l'échelle de l'université et formaliser les temps de rencontre

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsables administratifs de l'action :

Directeur Général Adjoint en charge de la coordination des sites
Direction de la Vie universitaire

Acteurs associés :

Directions administratives des campus
Directions des services vie étudiante
Directions de composantes et des structures de formation
Vice-Président Étudiant

Description du contexte :

La vie étudiante à l'échelle d'UniCA est très riche et portée par de nombreux acteurs mais il n'existe que peu de lieux de rencontre de tous ces acteurs pour échanger sur les projets en cours ou à venir, les planifier et favoriser leur transversalité

Objectifs de l'action :

Créer des liens plus étroits et plus institutionnalisés entre tous les acteurs de la vie étudiante d'UniCA, au moyen de rencontres régulières afin de favoriser la dissémination des idées, de déployer des actions partagées et d'assurer une animation de tous les sites.

Description détaillée de l'action :

- Organiser tous les mois une réunion de l'ensemble des services concernés par la vie étudiante pour échanger sur les projets en cours, à venir et permettre une plus grande transversalité de ces projets.
- Délocaliser cette réunion tous les deux mois sur un campus pour y réfléchir plus spécifiquement sur les enjeux locaux de vie étudiante
- Ouvrir cette réunion tous les 6 mois au Crous, aux associations partenaires et aux collectivités.

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma

Moyens mobilisables

Moyens humains :

- 0,10 ETP à la DVU pour organiser et planifier les réunions

Moyens budgétaires :

- Sans objet

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de réunions
- Nombre d'actions de vie étudiante pensées collectivement et déployées sur plusieurs sites

Facteurs clés de succès :

- Participation de l'ensemble des services concernés par la vie étudiante aux réunions et aux projets
- Anticiper le déploiement des projets sur l'ensemble des sites universitaires

Facteurs de risque :

- Disponibilité des acteurs de la vie étudiante pour participer aux réunions
- Difficulté d'associer les services périphériques à la vie étudiante

Effets induits par l'action :

- Nombre plus important d'actions vie étudiante sur chaque campus
- Plus grande diversité des actions de vie étudiante
- Économies d'échelle sur le montage des projets

7.2 Développer les échanges entre les DAC, les composantes et la DVU

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsables administratifs de l'action :

DGSA en charge de la coordination des campus et des sites
Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Directions administratives des campus
VP Étudiant

Description du contexte :

Dans l'optique de coordonner et d'harmoniser les actions sur l'ensemble des sites d'UniCA, se tient une réunion hebdomadaire des directions de campus, sous l'égide du DGSA en charge de la coordination des campus et des sites.

Suite aux entretiens menés dans le cadre de ce schéma avec les directeurs administratifs des campus, il est apparu que ces réunions ne traitent que très peu des sujets de vie étudiante et que les échanges entre les DAC et la DVU sont limités. Parallèlement, la DVU souhaiterait que les DAC fassent plus de propositions sur la vie étudiante et notamment lors des appels à projets d'aménagement des campus rendus possibles grâce à la CVEC.

Objectifs de l'action :

Renforcer les liens entre les DAC et la DVU pour offrir les meilleurs services possibles aux étudiants de chacun des campus

Description détaillée de l'action :

- Proposer régulièrement des sujets vie étudiante à l'ordre du jour des réunions hebdomadaires des directions de campus
- Associer la DVU à ces réunions, afin qu'elle soit représentée lorsque des sujets de vie étudiante sont à l'ordre du jour et qu'elle puisse informer sur les actions qu'elle peut mener, entendre les problématiques de chaque campus et mutualiser les solutions.
- Réaliser un « tour des campus » par la DVU, la VP VUC et le VPE au minimum une fois par an pour rencontrer les DAC et échanger sur les problématiques et les projets à développer sur chaque campus.

Temporalité de mise en œuvre :

- Rentrée 2023 : Associer la DVU aux réunions des directeurs de campus et de composantes
- Année 2023-2024 : Réaliser un « tour des campus »
- Fin 2024-2025 : faire un bilan de la coopération entre DVU et DAC

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

Disponibilité du directeur ou de la directrice-adjointe de la DVU pour assister aux réunions hebdomadaires

Moyens budgétaires :

Sans objet

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Pourcentage de réunions hebdomadaires des DAC auxquelles est invitée la DVU
- Nombre de tour des campus organisé par la DVU
- Nombre de projets transversaux menés à la suite de ces réunions

Facteurs clés de succès :

- Envoi systématique d'une invitation aux réunions de DAC avec l'ordre du jour à la DVU
- Temps de discussion ménagés lors des réunions pour aborder les sujets de vie étudiante

Facteurs de risque :

- Sujets de vie étudiante abordés en fin de réunion, avec une déperdition d'une partie des participants
- Mauvaise association de la DVU aux réunions
- Absence de la DVU aux réunions

Effets induits par l'action :

- Augmentation du nombre d'initiatives de vie étudiante partagées par les campus, avec possibilité de mutualisation de moyens
- Meilleure utilisation de la CVEC sur l'ensemble des campus grâce à une meilleure association des DAC aux projets de vie étudiante

7.3 Définir l'usage et le cahier des charges de chaque restaurant universitaire

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Directeurs administratifs des campus

Acteurs associés :

Direction de la Vie Universitaire

Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation

Crous

Description du contexte :

Lors du focus group réalisé dans le cadre de ce schéma, les étudiants ont soulevé un certain nombre d'incompréhensions vis-à-vis des restaurants universitaires au niveau de la qualité et de la quantité des produits proposés. Ils ont notamment indiqué que certaines règles qui interdisaient l'accord entre une viande et un légume n'étaient pas pertinentes et pas expliquées et qu'il y avait des ruptures de stocks dès 12h30. Par ailleurs, les restaurants et les cafétérias sont pour la plupart fermés l'après-midi, notamment les grands RU, alors que les étudiants manquent d'espace pour travailler ou se détendre.

Il existe déjà une convention d'occupation avec l'Agglomération, de l'espace de restauration sur le campus de Cannes, propriétaire du bâtiment, afin de clarifier le niveau de service proposé, ce qui semble satisfaire l'ensemble des parties. Ce type de convention existent pour les autres structures de restauration mais sont conclues entre la DAJIM et le Crous, sans passer par la DVU et l'offre de service n'y est pas détaillée. Des conventions plus complètes pourraient être généralisées à l'ensemble des structures de restauration.

Objectifs de l'action :

Optimiser les services et les espaces de restauration

Description détaillée de l'action :

- Réaliser un état des lieux de l'ensemble des structures de restauration (Crous et privés) sur l'ensemble des sites de l'université
- Réaliser des focus group étudiants, sur chacun des lieux pour identifier les points d'amélioration
- Évaluer, pour chaque espace de restauration, les espaces qui peuvent être ouverts le matin et/ou l'après-midi et le soir pour servir d'espaces de travail et de détente.
- Établir une convention pour chacun des espaces qui définirait :
 - Les heures d'ouverture à la restauration, adaptée en fonction des besoins de chaque site
 - La quantité de repas préparés en fonction de l'année et l'assurance d'un maintien de choix au-delà de 12h30
 - Les rythmes universitaires mis en place sur chaque site
 - L'ouverture des espaces de restauration après le service pour d'autres activités tout en préservant les règles d'hygiène et de sécurité des lignes de restauration.
 - Les règles de nettoyage des espaces, en amont de l'ouverture pour la restauration suite à un autre usage.
- Communiquer sur l'ouverture de ces nouveaux espaces et sur l'offre de restauration plus importante au-delà de 12h30.

Temporalité de mise en œuvre :

- 2024-2025 : État des lieux des espaces
- 2025-2026 : Réalisation des conventions

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

Suivi par les DAC pour l'état des lieux et l'évaluation des besoins et la DAJIM pour la partie juridique.

Moyens budgétaires :

Contrat de nettoyage pour l'entretien des espaces

Évaluations et validations :

Indicateurs de réussite :

- Nombre de repas servis dans les espaces de restauration
- Nombre d'espaces de restauration ouverts au-delà des heures de restauration
- Respect de l'offre proposée sur le menu au-delà de 12h30

Facteurs clés de succès :

- Pause méridienne d'au minimum 1h sur l'ensemble des maquettes et échelonnement des heures de sorties sur chaque site
- Ajustements réguliers des conventions en fonction des retours d'expérience
- Bonne association des étudiants pour établir les conventions en fonction de leurs usages
- Communication des nouvelles règles à l'ensemble de la communauté universitaire du site

Facteurs de risque :

- Difficulté à respecter les règles d'hygiène lorsque les espaces sont partagés
- Mauvaise communication entre l'université et les acteurs de restauration

Effets induits par l'action :

- Hausse de la fréquentation des structures de restauration
- Augmentation du bien-être des étudiants

7.4 Formaliser les échanges et les temps de rencontre avec les collectivités territoriales sur la vie étudiante

Responsable politique de l'action :

VP Vie Universitaire et de Campus

Responsable administratif de l'action :

Direction de la Vie Universitaire

Acteurs associés :

Collectivités

Rectorat

CROUS

Associations étudiantes

Description du contexte :

Selon les territoires, des échanges plus ou moins importants existent entre l'UCA et les collectivités pour organiser et animer la vie étudiante sur chaque site. Mais ces échanges reposent parfois sur des relations trop informelles qui doivent être pérennisées au-delà des personnes actuellement en fonction pour garantir les dynamiques de vie étudiante enclenchées. Ces relations partenariales sont d'autant plus essentielles qu'elles peuvent déboucher sur des cadres d'actions communs et qu'elles facilitent la visibilité et la lisibilité des activités ou événements proposés.

Objectifs de l'action :

Pérenniser et renforcer les relations entre acteurs locaux en charge de la vie étudiante

Favoriser la rencontre et le partage d'informations entre acteurs locaux de la vie étudiante

Co-construire et co-porter des actions en matière de vie étudiante

Description détaillée de l'action :

- Créer un comité de vie étudiante sur chaque territoire réunissant l'UCA, les collectivités, le Crous, des représentants étudiants (élus ou représentants associatifs) et éventuellement d'autres acteurs locaux prenant part à l'animation de la vie étudiante (Bureau Info Jeunesse par exemple)
- Doter ce comité de 2 instances :
 - > Une instance politique composée d'élus des différentes institutions ou structures en charge de la vie étudiante qui aura vocation à valider une feuille de route commune sur les actions et événements à mener et les budgets associés
 - > Une instance technique composée des responsables de services ou d'actions en matière de vie étudiante qui aura pour rôle de préparer une programmation d'actions et d'événements annuels, de définir les financements et de les mettre en œuvre suite à leur validation par l'instance politique
- Réunir les partenaires membres de ces 2 instances régulièrement à différents temps de l'année
- Évaluer la réussite des actions définies dans la feuille de route

Temporalité de mise en œuvre :

Tout au long du schéma

Moyens mobilisables :

Moyens humains :

- Mobilisation des acteurs politiques en charge de la vie étudiante 1 à 2 fois par an
- Mobilisation des acteurs techniques de la vie étudiante 1 fois par mois (voire davantage en cas de portage d'un événement en commun)

Moyens budgétaires :

- Néant

Évaluations et validations

Indicateurs de réussite :

- Nombre de réunions des partenaires par an
- Présence de l'ensemble des partenaires aux réunions
- Définition d'une feuille de route commune d'animations et d'événements

Facteurs clés de succès :

- S'assurer de la régularité des temps d'échange
- Se doter d'un outil numérique de partage de données en matière de vie étudiante et de travail collaboratif (type Drive)
- Communiquer de manière unifiée sur les événements et activités de vie étudiante

Facteurs de risque :

- Manque de régularité dans les échanges entre partenaires
- Temps d'échange trop informels

Effets induits par l'action :

- Amélioration de la communication entre partenaires au sein de chaque territoire
- Amélioration de la lisibilité et de la complémentarité des actions à destination des étudiants

VI. Annexes

Liste des personnes rencontrées

NOM	Prénom	Fonction
ADAM	Carine	DAC Cannes
BARONE	Pierre	Directeur de la Vie Universitaire
BARRAL	Mireille	Directrice du Crous Nice-Toulon
BLAISE	Fabienne	Rectrice déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la recherche
BRUNY	Remy	Vice-président étudiant
MARTY	Olivier	Directeur d'UniCA Sport
CARBONELL	Coraline	Coordinatrice du CSU
COCHIN	Laetitia	Vice-présidente Vie étudiante et de Campus
CRESCENZO	Pierre	Vice-président Politique Handicap
DALLOZ	Marc	Vice-président Patrimoine, Transition écologique et Numérique
DARMON	David	Vice-président Politique Santé et Directeur du CSU
DEMOINET	Émilie	Chargée de mission Éco-responsable
FEHLY	Myriam	Directrice adjointe de la Vie Universitaire
FERRANDO	Alexandre	DAC SJA
FILALI	Achraf	Responsable communication vie étudiante
GAERTNER	Julien	Directeur de la Culture
GOUDINEAU	Hubert	DAC Trotabas
GUETTI	Philippe	DAC STAPS
HÉRITIER	Camille	Directrice du Service d'Orientation
HURTIER-SAVIE	Sarah	Directrice du service commun de documentation
KIRÈCHE	Nassima	DAC Carlone
LIZON	Sylvain	VP Culture et Société, Directeur de la Villa Arson
LORENS	Davy	Chargé de mission Engagement Center
MALDONADO	Lauriane	DAC Sophia Tech
MASQUIN	Lucile	DAC IUT Fabron
ODDO	Virginie	Directrice du développement international et européen (DDIE)
PEYRAN	Anne-Sophie	Directrice de Communication et Marque
VAN DE BOR	Véronique	Vice-présidente Politique sociale, Égalité, Diversité

Synthèse de l'enquête réalisée auprès de la communauté étudiante d'Université Côte d'Azur :

<https://enquetes-online.univ-cotedazur.fr/tiny/v/Wo6VEKwf7e>



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

www.univ-cotedazur.fr



Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.